

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1783 - 4 octobre 2002 - prix : 1 €

# La journée du 3 octobre ne doit être qu'un début



**La  
campagne  
guerrière  
de Bush**

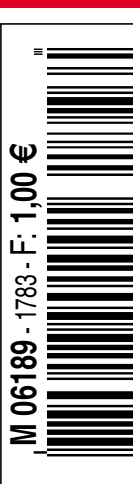
p. 10

**Côte-d'Ivoire**  
**Non à  
l'intervention  
de l'armée  
française**

p. 8-9

**Chirac-Sarkozy**  
**Pleins  
pouvoirs  
à la police**

p. 5



**Plans de licenciements**

**Des milliers d'emplois  
sacrifiés sur l'autel du profit**

p. 16

# Sommaire

## Leur société

- p 4**
- Le projet de décentralisation, des économies sur les services publics
  - Plus de 100 000 emplois supprimés par l'État.
  - La hausse des salaires des fonctionnaires ne compense pas celle des prix.
  - Davantage d'impôts locaux pour les classes populaires ?

## Politiciens

- p 5**
- Le projet de « sécurité intérieure » de Sarkozy.
  - Sarkozy programme les expulsions.
  - Un « nouveau monde » pour d'anciens ministres du PS.

## Tribune

- p 6**
- Syndicats : « dialogue social » et « tous ensemble »... les uns après les autres.

## Dans l'enseignement

- p 6 - 7**
- 2000 euros d'amende pour deux jours d'absence !
  - Echos sur la situation à Clermont-Ferrand, Dunkerque et en Seine-Saint-Denis.

## Dans le monde

- p 8 - 9**
- Côte-d'Ivoire : vers la guerre civile ?
  - Non à l'intervention de l'armée française
  - Sénégal : le naufrage du *Joala*.
  - Maroc : les changements de façade du régime.
- p 10 - 11**
- Irak : la campagne guerrière de Bush.
  - La manifestation de Londres contre la guerre.
  - Argentine : les reprises d'activité.
  - Le mouvement syndical et la crise.

## Dans les entreprises

- p 12**
- RATP région parisienne : grève pour la défense du régime maladie
  - SNCF Gare Montparnasse, Ligne C du RER et Montparnasse-Paris-Rive Gauche
- p 13**
- EDF - GDF : préparer la suite du 3 octobre
  - Prélude à l'ouverture du capital d'EDF-GDF, un exemple éloquent
  - France Télécom Thionville (Moselle)
- p 14**
- Aventis Romainville : plan de redéploiement vers l'ANPE
  - Suppressions d'emplois à Saint-Chamond (Loire), Alcatel - CIT
- p 15**
- Grève des travailleurs de la Centrale thermique en Guadeloupe
  - Eaux de Volvic - Puy-de-Dôme
  - Les emplois-jeunes de l'île de la Réunion en lutte

# La chute des marchés boursiers

## UN SYSTÈME ABERRANT ET CATASTROPHIQUE

« Déroute », « lundi noir », « krach », c'est la même image qui revenait dans les différents quotidiens pour qualifier la nouvelle chute que les principales places boursières ont connue le 30 septembre. A Paris, le CAC 40 (indice des principales valeurs cotées) a perdu 5,87 % en une seule journée, la Bourse de Londres a également chuté de 4,75 %, celle d'Amsterdam de 6,14 % et Francfort de 5,31 % tandis que le Nasdaq américain reculait de 2,27 %.

Il y a quelque temps encore, les prétendus experts et les dirigeants des États se voulaient rassurants et promettaient un rapide retour à la croissance. Aujourd'hui, ils avouent ne pas savoir comment enrayer la crise et plus personne ne se hasarde à faire un pronostic optimiste pour le proche avenir. « Faire preuve d'audace aujourd'hui, c'est dire qu'on échappera à 1929 », confiait le responsable d'une grande banque française au quotidien *Libération*.

Il est un fait que la débâcle actuelle ne peut qu'évoquer ce

krach de 1929. Après des années où le cours des actions n'a cessé de monter, et à des rythmes sans rapport avec la croissance réelle de l'économie mondiale, la tendance s'est inversée. Et non seulement cela dure, mais la chute des cours s'accélère. La Bourse de Paris a ainsi perdu 29 % au cours du dernier trimestre, totalisant 40 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et près de 60 % par rapport à son niveau le plus haut de septembre 2000.

Certes, une grande partie des milliards d'euros ou de dollars que l'on dit s'être volatilisés depuis cette époque étaient fictifs et n'avaient de valeur que tant que la confiance et les espoirs de croissance étaient de mise. Ce fonctionnement de l'économie était aberrant, bien sûr, mais il a permis à de nombreuses entreprises de gonfler artificiellement leur richesse. Partant de là, les dirigeants des grands groupes ont pu se lancer dans des opérations d'acquisition ou de rachat payées au prix fort, ou encore distribuer d'importants dividendes à leurs actionnaires. Ce sont ces

mêmes trusts qui, comme Enron aux États-Unis, Vivendi, Alcatel ou France Télécom en France, se retrouvent aujourd'hui dans une

la phase spéculative par une dégradation de leurs conditions de travail et de leurs revenus, les travailleurs américains et européens font eux aussi les



situation financière critique. Et bien d'autres groupes industriels ou bancaires risquent de suivre dans un proche avenir.

Il y a longtemps qu'au Brésil, en Argentine ou en Corée, sans parler de l'Afrique, la crise est une réalité dramatique. Maintenant les pays les plus industrialisés eux-mêmes sont rattrapés par la crise. Après avoir payé les conséquences de

frais de la débâcle de la Bourse. D'abord en tant que salariés, par des plans de restructurations et des licenciements en série ; mais aussi en tant que contribuables, puisque les États sont de plus en plus amenés à intervenir pour éponger les dettes ou recapitaliser les entreprises défailtantes.

Roger MEYNIER

## Les fêtes de Lutte Ouvrière

### MULHOUSE

Samedi 12 octobre à partir de 15 h  
Salle polyvalente de Bollwiller

### RENNES

Samedi 19 octobre de 15 h à minuit  
Carrefour 18 - 7, rue d'Espagne  
ZUP sud - Métro Henri-Fréville

### TOURS

Samedi 26 octobre de 14h 30 à minuit  
Salle de la Pléiade  
à LA RICHE

### GRENOBLE

Samedi 12 octobre à partir de 16 h  
Hall des Sports  
Avenue du 8 Mai 1945 à Echirolles  
Tram ligne A, arrêt la Rampe

### LE MANS

Samedi 19 octobre à partir de 16 h 30  
Salle Pierre-Guédou  
Rue du Pont

### DIJON

Dimanche 27 octobre à partir de 11 h  
à la Maison de Marsannay  
MARSANNAY-LA-CÔTE

## LUTTE OUVRIÈRE

*Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste*

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

### LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> - E-mail : [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)  
Union Communiste : <http://www.union-communiste.org>  
E-mail : [contact@union-communiste.org](mailto:contact@union-communiste.org)

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 48 43 65 58 est une SARL au capital de 7622,45 € (50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 15400 exemplaires. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL et VILLE : .....  
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....  
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
(rayer la mention inutile).  
Ci-joint la somme de : .....  
Règlement :  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

**L'éditorial  
d'Arlette  
LAGUILLER**

# **LA JOURNÉE DU 3 OCTOBRE**

## **NE DOIT ÊTRE QU'UN DÉBUT**

■ Le gouvernement et le patronat attaquent les travailleurs sur tous les fronts. Cette semaine vient en discussion au Parlement la nouvelle loi Fillon. Elle reprend à son compte et aggrave ce qui dans la loi Aubry était favorable au grand patronat et nuisible aux travailleurs, comme l'annualisation du temps de travail, la flexibilité accrue des horaires. Les travailleurs des entreprises de moins de 20 salariés n'auront plus qu'une majoration dérisoire de 10 % pour les heures supplémentaires et n'auront même pas droit à la réduction du temps de travail. Les patrons, en revanche, toucheront des milliards d'euros de « compensation » pour de prétendues 35 heures qu'ils n'ont même plus à appliquer !

A EDF-GDF, la direction se prépare à attaquer les retraites en majorant le taux de cotisation et en allongeant la durée. Les travailleurs de France Télécom ont toutes les raisons de redouter que la direction leur fasse payer à eux ses déboires boursiers. Pour ceux d'Air France, la privatisation se traduira par des réductions d'effectifs. Dans le secteur privé, les licenciements collectifs se multiplient. Alcatel supprime 23 000 emplois, 28 % de son effectif total. De Daewoo à Whirlpool, en passant par Mitsubishi, une multitude d'autres grandes entreprises

en font autant, y compris celles qui ont bénéficié de subventions publiques importantes. Le chômage s'aggrave de mois en mois.

Tout en multipliant les coups contre les travailleurs, Raffarin, dans son numéro télévisé, a tenu à rassurer les couches aisées : les réductions de l'impôt sur le revenu qui favorisent les plus gros contribuables se poursuivront, comme se poursuivront les baisses de charges sociales, c'est-à-dire les réductions de la part indirecte des salaires.

A tout cela s'ajoute une politique répressive, ouvertement affichée par Sarkozy, dont le langage sécuritaire et la haine des pauvres n'ont pas grand-chose à envier à ceux de l'extrême droite. Les lois préparées par le ministre de l'Intérieur ne sont pas seulement liberticides, ce sont des lois contre les pauvres. Le gouvernement Chirac-Raffarin, qui vient de décider une réduction drastique des effectifs d'éducateurs et de surveillants dans les écoles, propose d'infliger une amende aux parents rendus responsables des incartades de leurs enfants ! Au lieu d'éduquer les enfants des classes populaires, on punira les parents.

Face à ces attaques, il est indispensable d'organiser la riposte du monde du travail. Ce devrait être le rôle de toutes les organisations qui se revendiquent de la classe ouvrière. Ce devrait être le rôle des confédérations syndicales. Bien

sûr, la riposte généralisée du monde du travail ne se décrète pas. Mais elle doit se préparer au grand jour, devant l'ensemble des travailleurs. Rien ne justifie l'alignement de toutes les confédérations sur les plus inertes. Rien ne justifie que les actions projetées soient dispersées.

Les fédérations syndicales d'EDF et de GDF appelaient à une journée de mobilisation avec une manifestation à Paris le 3 octobre. Mais pourquoi les cheminots étaient-ils appelés à se mobiliser un autre jour, en novembre ? Pourquoi est-ce à une date différente encore que sont appelés les enseignants ? Pourquoi une journée séparée pour ceux d'Alcatel ?

Les attaques du gouvernement et du patronat visent toute la classe ouvrière. Diviser volontairement la riposte, c'est limiter par avance nos chances. Il faut que le patronat et le gouvernement sentent qu'ils auront face à eux une classe ouvrière déterminée à se défendre.

La journée du 3 octobre doit être un succès, mais surtout cette journée ne doit être qu'un début. Une seule journée, même réussie, ne les fera pas reculer. Elle doit être un avertissement, une première étape qui sera suivie d'autres, permettant au monde du travail de retrouver confiance en sa force et en sa capacité de faire reculer le patronat et le gouvernement.

**Arlette LAGUILLER**

**RÉUNION PUBLIQUE À PARIS avec Arlette LAGUILLER**

**vendredi 4 octobre à 20 h 30**

**Salle de la Mutualité**

**24, rue Saint-Victor Paris 5<sup>e</sup>, métro Maubert-Mutualité**

## Décentralisation

# DES ÉCONOMIES SUR LES SERVICES PUBLICS

La décentralisation proposée par Raffarin, cette réforme que le gouvernement intitule pompeusement « pour une République décentralisée », sera présentée le 16 octobre au Conseil des ministres. Elle vise, nous explique-t-on, à augmenter les compétences des collectivités locales, et en particulier de la Région. Ce projet de loi devrait voir le jour en 2003. Mais contrairement à ce que le gouvernement voudrait faire croire, ce projet ne donnera pas à la population plus de possibilités d'influer sur les décisions qui les concernent directement et de contrôler ce que les élus font en leur nom. Ceux qui gèrent au niveau local sont des notables qui n'ont aucun compte à rendre à la population, et qui sont en place pour la durée de leur mandat, et donc irresponsables devant leurs électeurs pendant ce laps de temps. En fait, le gouvernement veut utiliser la décentralisation comme un moyen pour réaliser des économies centralement en les transférant localement.

Il serait question, par exemple, d'entériner le transfert sur les régions de secteurs comme la gestion du personnel administratif des lycées, ou de l'entretien des routes nationales. Le recrutement du personnel non enseignant de l'Éducation nationale se ferait par le biais des collectivités locales, et non plus au niveau de l'État. Les ouvriers qui entretiennent les bâtiments et les personnels des cantines seraient ainsi les premiers « décentralisés ».

Cette décentralisation est dans la droite ligne de celle de 1982-1983, votée par la gauche, avec l'assentiment de

la droite. La gauche la présentait à l'époque comme un moyen de démocratiser la vie politique. Mais la décentralisation n'a été en rien cette réforme démocratique qu'on nous promettait, permettant un réel contrôle de la population sur les décisions.

L'État certes a pu se débarrasser par exemple sur les communes de la construction et de l'entretien des écoles primaires, des transports urbains, et surtout du logement et de l'urbanisme. Aux départements, il a laissé la responsabilité des collèges et transports scolaires, des bibliothèques centrales de prêt, de l'aide sociale, des ports maritimes, de l'aménagement rural et des routes. Aux régions, il a confié la formation professionnelle et l'apprentissage, l'aide directe aux entreprises, les transports régionaux, puis en 1986, la construction, l'équipement et l'entretien des lycées. Les collectivités locales, qui emploient au total 6 % de la population active, assurent ainsi aujourd'hui les trois quarts de l'investissement public, et l'État seulement le quart restant.

L'État s'était engagé à ce que chaque transfert de compétence se traduise par un transfert financier équivalent, mais les collectivités locales peuvent constater que l'État a rogné sur l'argent transféré. L'exemple des lycées est significatif. Lorsque l'État les a affectés aux régions, il y a belle lurette qu'il n'assumait plus ses responsabilités. Et bon nombre de bâtiments étaient dans un état de délabrement nécessitant des travaux importants et urgents : les collectivi-

tés locales ont été obligées de faire au moins un minimum. Mais l'argent transféré par l'État en 1986 avait été calculé sur ce qu'il avait dépensé en 1985, qui ne représentait que les dépenses courantes et non les réparations importantes. Le budget des régions a été alourdi d'autant.

Il en est de même en ce qui concerne les transports : l'État laisse chaque région négocier des contrats avec la SNCF. Cela permet parfois de maintenir certaines dessertes dites non rentables, à condition de combler le déficit d'exploitation auprès de la SNCF, ou d'obtenir du matériel roulant neuf ou rénové, à condition que la région le finance elle-même. En effet, l'État, via la SNCF, n'assume plus que le financement des infrastructures et des lignes à grandes distances. Le reste du service, comme la mise en circulation des trains régionaux et locaux, leurs fréquences de passage, se décide en fonction de ce que les régions sont prêtes à payer. Du coup dans la Région Picardie, par exemple, cet été les usagers ont dû se mobiliser contre les changements d'horaires, décidés sans leur avis (où est la démocratisation tant vantée ?). L'objectif était de supprimer des arrêts si les usagers y étaient trop peu nombreux.

Quand le gouvernement prétend rendre les décisions plus démocratiques, c'est du bluff. D'autant que ce sont surtout nombre de notables locaux qui se frottent les mains de voir leur pouvoir augmenter.

Aline RETESSE

## PLUS DE 100 000 EMPLOIS SUPPRIMÉS PAR L'ÉTAT

Le gouvernement se targue de ne supprimer « que » 1 700 postes de fonctionnaires. Il indique, même s'il en minimise les effets, la route qu'il compte emprunter dans les années qui viennent : s'attaquer aux services publics. Mais dès maintenant les conséquences d'une telle orientation vont se faire sentir. Car il est prévu la suppression de près de 52 000 emplois-jeunes, de 100 000 contrats dits de « solidarité » et de 10 000 contrats dits consolidés qui sont des contrats de solidarité un peu améliorés. Pour les CES, l'État diminue sa contribution et augmente de ce fait ce que les collectivités locales

et autres employeurs auront à déboursier. La diminution du nombre de ces emplois risque donc d'être encore bien plus importante que ne l'indique le gouvernement.

Ce seront donc au total un minimum de 160 000 postes dans les services publics qui vont disparaître. Car ces postes d'emplois-jeunes ou de CES-CEC correspondent à de véritables besoins sans lesquels les établissements scolaires, les associations, ou encore nombre de services régionaux ou municipaux, parmi d'autres, ne pourraient pas fonctionner longtemps.

Par ailleurs, cela aura pour

conséquence de mettre au chômage de cette façon un nombre important de ces salariés, jeunes des emplois-jeunes, anciens qui rejetés de leur emploi avaient trouvé un travail comme CES-CEC.

Chirac-Raffarin s'attaquent d'abord aux plus vulnérables car n'ayant qu'un statut précaire. Ils veulent de cette façon maquiller les chiffres concernant la baisse des effectifs des services publics.

Mais la réalité reste la dégradation programmée des services rendus à la collectivité, qui s'accompagne d'un accroissement du nombre de sans-travail.

Michel ROCCO

# LA HAUSSE DES SALAIRES DES FONCTIONNAIRES NE COMPENSE PAS CELLE DES PRIX

Le gouvernement a annoncé qu'il allait augmenter le salaire des fonctionnaires de 0,7 % au 1<sup>er</sup> décembre, ce qui avait été prévu par le gouvernement précédent.

Les fonctionnaires auraient donc au total, avec la revalorisation intervenue en mai dernier, une augmentation de salaire de 1,3 % pour l'année 2002.

C'est pourtant calculer un peu vite : d'abord, pendant 4 mois, il n'y a pas eu de hausse du tout ensuite, ce n'est que durant un mois de 2002 qu'ils toucheront le 1,3 % supplémentaire, ce qui de toute façon ne va pas chercher loin, surtout pour les fonctionnaires classés

en catégorie D, dont certains ne touchent même pas le SMIC.

Sont-ils mieux lotis que les salariés du privé ? Le blocage des salaires dans bon nombre d'entreprises peut faire apparaître les fonctionnaires comme (un tout petit peu) privilégiés par rapport à beaucoup de travailleurs des entreprises privées. Mais pas en comparaison des ministres, avec leurs 70 % d'augmentation de salaire... Et quand on considère qu'officiellement, la hausse des prix a été de 1,8 % depuis un an, cette augmentation de salaire ne leur permet même pas de maintenir leur pouvoir d'achat, comme pour la quasi-totalité des travailleurs.



## DAVANTAGE D'IMPÔTS LOCAUX POUR LES CLASSES POPULAIRES ?

Une des conséquences des lois de décentralisation de 1982-1983 a été l'augmentation des impôts locaux car, l'État ne donnant pas les fonds promis, les collectivités locales prennent dans la poche des contribuables. Auparavant, les taxes « locales » (taxe professionnelle, taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti, et sur le non-bâti) devaient augmenter toutes dans la même proportion. La loi obligeait jusque-là à augmenter dans les mêmes proportions les impôts locaux des particuliers et la taxe professionnelle payée par les entreprises. Au total, la moitié de ces impôts locaux était payée par les entreprises sous forme de taxe profes-

sionnelle et l'autre moitié par la population. La situation était déjà injuste, d'autant plus que l'impôt payé par la population n'est pas proportionnel aux revenus.

Le gouvernement vient de décider d'assouplir les règles de fixation des taux d'impôts locaux. Il y a aura désormais la possibilité de faire varier indépendamment les quatre taxes. Mais la taxe professionnelle par exemple, ne pourra néanmoins pas augmenter plus que la taxe d'habitation, alors que l'inverse sera possible. Donc la seule chose qui peut changer, ce sera de vider encore plus le porte-monnaie des classes populaires.

A.R.

## Le projet de « sécurité intérieure » de Sarkozy

# PLEIN POUVOIR À LA POLICE

La publication, par *Le Monde* du 27 septembre, de la teneur du projet de loi sur la sécurité intérieure, rédigé par Sarkozy, a de quoi inquiéter. Mais ce projet ne peut surprendre que ceux qui pouvaient croire que Sarkozy, et dans son ombre, Chirac, étaient de vrais protecteurs des libertés et des droits démocratiques.

Dans ce projet, les pouvoirs de la police sont considérablement renforcés. De lourdes amendes, voire des peines de prison sont prévues pour réprimer les délits de mendicité, la prostitution, mais aussi les jeunes qui se réunissent pour parler entre eux au bas des immeubles. La délation anonyme serait officialisée, la possibilité d'établir des écoutes téléphoniques considérablement élargie, le droit de la police de fouiller les coffres des véhicules étendu. Elle aurait la possibilité de consulter les fichiers privés.

Le gouvernement s'est empressé, non pas de démentir l'existence de ce projet, comme on l'a entendu, mais de déclarer que ce n'était qu'un « brouillon », et que le projet définitif ne serait connu que lors de sa présentation devant le Conseil des ministres, le 23 octobre prochain. La combine n'est pas nouvelle. Elle consiste à présenter les choses sous le jour le plus noir, pour pouvoir l'atténuer ensuite, et ainsi faire croire que l'on a échappé à pire.

N'empêche que, même si toutes les mesures annoncées ne figurent pas dans ce qui sera proposé, puis adopté par les Assemblées, le ton est donné, confirmant une orientation prévisible. Répondant à l'avance à ceux qui aujourd'hui s'insurgent, et il y a de quoi, contre ces mesures, et les narguant quelque peu, Sarkozy s'est fendu d'un communiqué, dans lequel il affirme que « le peuple français a clairement exprimé ses attentes en matière de sécurité ». Il est de bonne guerre, de sa part, de faire allusion aux résultats électoraux de la droite, y compris à l'adresse de ceux qui, à gauche, y ont contribué.

Mais il n'y a même pas à attendre de ces mesures qu'elles améliorent grand-chose en matière de sécurité, y compris la sécurité de ceux qui, n'ayant rien à se reprocher,

peuvent croire qu'elles ne les concernent pas, et les protégeront mieux qu'auparavant. Car plus encore qu'auparavant ce sera aux « forces de police » de décider qui cela concerne ou pas. Elles ne s'embarraient pas toujours à respecter la loi – il suffit de se rappeler l'usage bien peu légal des écoutes téléphoniques commandées par Mitterrand. Mais ce qu'elles faisaient parfois hors la loi, sera légalisé demain. Et qui peut dire qu'il sera à l'abri d'une mise sur écoute, d'une dénonciation anonyme, de l'utilisation d'un fichier privé, surtout s'il est syndicaliste ouvrier ou militant politique ?

La sécurité elle-même sera-t-elle améliorée du fait que la police disposera de plus de moyens matériels et juridiques ? Il serait naïf de le croire. Le chômage qui atteint les quartiers populaires, le désœu-

vrement imposé à une partie des jeunes qui y vivent, la pauvreté matérielle et, du coup, morale qu'il engendre constituent la principale source de cette insécurité qui pourrit la vie de ceux qui vivent dans ces quartiers. Et les mesures proposées par le gouvernement Sarkozy-Chirac n'y changeront rien.

Aujourd'hui le ministre de l'Intérieur se pose en défenseur de « *ceux qui passent deux heures dans les transports en commun, habitent dans les quartiers où personne ne veut habiter et scolarisent leurs enfants dans les écoles où personne ne veut les mettre* ». Qu'est-ce qu'il connaît de cette réalité, ce maire de Neuilly ? Et en même temps ce gouvernement, dont il est, nous dit-on, le numéro 2, ne cesse de supprimer des emplois précisément dans ces écoles, il se prépare à

consacrer moins d'argent aux transports publics, à l'habitat social, aux hôpitaux. Les milliers de surveillants qui, l'an prochain, manqueront dans les lycées et les collèges, cela voudra dire, par exemple, des entrées d'établissement encore moins bien surveillées, des rackets plus faciles, bref, encore plus d'insécurité.

Sarkozy et les politiciens de son acabit n'ignorent rien de cela. Mais ce n'est pas à l'insécurité qu'ils veulent faire la guerre, ils veulent se donner l'air d'hommes d'ordre, en désignant, par avance, les démunis comme des semeurs de désordre en puissance. En agissant de la sorte, Sarkozy engage un peu plus une guerre contre les pauvres, tout en laissant la pauvreté s'aggraver.

Daniel MESCLA



## Sangatte SARKOZY PROGRAMME LES EXPULSIONS

Sarkozy déclare vouloir fermer le camp de réfugiés de Sangatte au plus tard fin avril prochain. D'ici là, selon lui, le camp n'accueillera plus de nouveaux réfugiés à compter de la mi-novembre.

Pour commencer à vider le camp, le gouvernement prévoit deux types de mesures pour inciter les personnes d'origine afghane à quitter Sangatte où ils représentent le quart des réfugiés : ceux qui ne veulent pas partir volontairement seront forcés à le faire, un départ « assisté en vue d'une

réinsertion rapide dans le pays d'origine » ! Pour les autres, une somme leur sera donnée : 2 000 euros pour les adultes, 500 pour les mineurs accompagnés, précise le ministère de l'Intérieur.

Giscard avait inventé naguère une aide au retour pour les immigrés, bien faible et qui n'avait guère atteint l'objectif recherché. Plus tard, Pasqua avait créé ses charters de sinistre mémoire. Sarkozy propose aujourd'hui de donner à un réfugié tout juste de quoi se payer le voyage-retour par

avion en Afghanistan. Il le propose à des gens qui ont risqué beaucoup et versé bien plus, aux passeurs et aux réseaux, pour parvenir à quelques dizaines de kilomètres de l'Angleterre.

Parlant des réfugiés, Sarkozy évoque « *ceux qui n'ont aucun titre à rester sur notre sol* ». « Notre sol », Le Pen peut se réjouir d'entendre ces mots dans la bouche d'un leader du gouvernement Chirac-Raffarin. Il fait école !

Michel ROCCO

## « Nouveau Monde » au PS ? D'ANCIENS MINISTRES À L'APPÉTIT FÉROCE !

Samedi 28 et dimanche 29 septembre ceux qui se présentent comme « l'aile gauche » du Parti Socialiste se sont réunis pour fonder un courant, le « Nouveau Monde », qui aspire à avoir une place centrale au prochain congrès du PS. Mais même si les organisateurs ont tenu à inclure l'adjectif « Nouveau » dans le nom du courant qui va les regrouper dorénavant, ce sont tous de vieux briscards du PS dont le passé indique par avance ce qu'ils feront demain.

En effet, le rapprochement concerne le courant dirigé par Emmanuelli et celui de la plus grande partie de l'ancienne Gauche Socialiste conduite par Mélenchon. Et pour conclure leurs assises, les deux campers ont pu faire chanter *l'Internationale*, et même pour Mélenchon lever le poing. Seul le vernis de l'emballage peut faire apparaître ce regroupement comme se situant « à gauche » des autres politiciens bourgeois du PS.

Rappelons qu'Emmanuelli a été entre autres ministre du Budget, président de l'Assemblée nationale, un des responsables du PS pendant des années et qu'il ne « s'est démarqué » que quand Jospin l'a battu en 1995 pour avoir l'investiture du PS comme candidat à la présidence de la République, ce qui a valu ensuite à ce dernier la direction du PS et du gouvernement, deux ans après. Quant à Mélenchon, ses invectives contre la politique de l'ancien gouvernement Jospin sont toutes nouvelles, lui qui fut ministre justement aux côtés de... Jospin. Son ancien camarade de gouvernement, Bartolone, déclarait amusé à la radio mardi 1<sup>er</sup> octobre qu'il était très surpris des propos tenus par Mélenchon le précédent week-end, lui qui n'avait jamais émis la moindre critique quand il était au gouvernement où il était particulièrement sage et obéissant.

C'est dire s'il faut prendre au sérieux les envolées lyriques d'Emmanuelli mettant en cause ce qu'il appelle le « social-libéralisme », infestant le PS, dont seraient porteurs Fabius, Strauss-Kahn et leur allié de fait, Hollande. Son collègue Mélenchon, pour illustrer l'importance de cette fracture, précisait de son côté : « *Nous sommes les héritiers du mitterrandisme* ». Tout un programme !

Car il s'agit simplement de la tentative de bons politiciens bourgeois, comme le sont tous les notables PS, d'essayer de conquérir des places. Pour cela, ils tentent de repeindre la façade de la gauche de couleurs neuves, en adoptant un langage qui leur semble plus porteur dans l'air du temps. Comme tout le monde politique branché, ils ont sorti un petit couplet contre « la mondialisation », et comme d'autres ils se sont fixé comme objectif de « reconstruire une gauche de gauche ». Mais la vieille gauche, entièrement gangrenée par sa soumission aux exigences des patrons et bourgeois français, reste bien mal cachée sous ce petit coup de peinture rosâtre.

Paul SOREL

Clermont-Ferrand

# CANTINES SCOLAIRES : PARENTS EN COLÈRE

Un conseil municipal mouvementé

Un conseil municipal perturbé et même suspendu ; un maire acculé dans sa mairie par une centaine de parents en colère : les protestations continuent vigoureusement à Clermont-Ferrand contre la décision scandaleuse d'empêcher des centaines d'enfants de prendre leur repas à la cantine de leur école.

Depuis la rentrée scolaire, les familles restent mobilisées (voir n 1780 et n 1781) pour faire annuler une décision inacceptable. Sous prétexte d'un manque de personnel de surveillance, on refoule les enfants dont les parents ne travaillent pas.

La mairie a reculé en réadmettant une partie des enfants. Mais 200 enfants restent encore interdits de cantine, ce qui explique que les parents continuent de se mobiliser.

Il suffirait d'embaucher une trentaine de personnes.

Mais selon le maire PS Serge Godard, « ce serait des charges supplémentaires trop lourdes ». Pourtant il ne trouve pas trop lourd d'engager des dépenses de prestige de plus de trente millions d'euros pour un stade ou la rénovation d'une place.

Des projets plus inquiétants seraient à l'étude concernant la restructuration des cantines sur toute la ville. Au lieu d'une cantine par école, il y aurait un regroupement avec un seul site de restauration pour cinq écoles. Ce qui veut dire des trajets et des allées et venues fatigants, sinon dangereux, pour les enfants.

Voilà sa façon de faire des économies.

Une bonne centaine de parents accompagnés de leurs enfants ont profité de la tenue du conseil municipal vendredi 27 septembre pour venir demander des comptes au maire et aux élus socialistes. Avec l'appui des élus LCR, ils ont exigé que l'ordre du jour soit modifié pour que la situation des cantines soit examinée en premier point et non pas à la fin de la séance, parmi les questions diverses. Ils essayèrent un refus sec de Serge Godard – tandis que les élus de droite restaient silencieux – prétendant que c'était « une atteinte à la démocratie » ! Les parents répliquaient alors : « nous allons faire garderie » Les cris, les huées, les sifflets couvraient la voix du maire malgré les micros.

Il était alors obligé d'annoncer une interruption de séance dans l'espoir, selon lui, « de calmer les esprits ».

Il tenta alors une manœuvre de division en proposant de recevoir à part une délégation de parents d'élèves pour discuter au cas par cas et en espérant que la séance du conseil pourrait reprendre sous la houlette de son premier adjoint. Peine perdue.

Les parents refusaient de se laisser manœuvrer tout en protestant de plus en plus fort. Excédé, le maire déclara le conseil totalement suspendu, tout en promettant de revoir la situation des cantines.

## Seine-Saint-Denis

# POUR LES ENFANTS D'IMMIGRÉS, L'ÉDUCATION NATIONALE N'EST PAS PRESSÉE

En Seine-Saint-Denis, de nombreux enfants arrivés en France depuis des mois, filles ou fils de travailleurs immigrés, n'avaient toujours pas de place dans les collèges à la rentrée scolaire. La plupart d'entre eux sont pourtant à l'âge où la scolarité est obligatoire. Mais l'Inspection académique ne se sent pas tenue pour autant de les scolariser rapidement et correctement.

Chaque année, plus de 3 000 enfants arrivent ainsi dans le département. Ils viennent du Maghreb, d'Afrique, des pays asiatiques ou d'Europe de l'Est. Ils rejoignent leur famille en France, fuyant la misère et les guerres. La plupart d'entre eux ne parlent pas le français. Des classes d'accueil existent dans les collèges, où des professeurs spécialisés leur apprennent à parler français, jusqu'à ce qu'ils soient capables de suivre un enseignement normal. Mais ces classes sont en nombre notablement insuffisant. Il y en a actuellement une quarantaine dans le département, et à vingt élèves maximum par classe cela ne fait pas le compte.

Alors, la liste d'attente s'allonge, et des élèves venus s'inscrire pleins d'espoir en décembre 2001 n'avaient toujours pas mis les pieds dans une classe en septembre 2002. Cela pose bien sûr de nombreux problèmes aux familles. Certains parents ont même été menacés de sanctions par la Sécurité

sociale pour n'avoir pas envoyé leurs enfants à l'école

En réalité, l'Education nationale fait tout à l'économie, dans ce domaine comme dans bien d'autres. Plutôt que de recruter et de former assez d'enseignants en français langue étrangère, elle a recours quand elle crée de nouvelles classes à des contractuels recrutés au coup par coup. Et si elle n'en trouve pas, la classe n'existe que sur le papier. Ou alors elle tente de forcer la main à d'autres professeurs pour qu'ils acceptent ces classes auxquelles ils ne sont nullement préparés. De même, elle persiste à envoyer certains élèves apprendre le français dans un collège et suivre leurs autres cours ailleurs, malgré les engagements pris l'an dernier auprès des enseignants. Elle fait pression pour que des élèves qui devraient normalement aller en classe d'accueil soient directement intégrés dans les autres classes du collège, sous prétexte qu'ils connaissent un tout petit peu le français. Et s'il faut attendre de longs mois pour entrer dans ces fameuses classes, pas question d'y rester trop longtemps. Un an est le délai maximum, quel que soit le niveau où l'on est arrivé.

Encore tout cela n'existe-t-il que pour les élèves qui ont moins de 16 ans, l'âge limite de la scolarité obligatoire. Au-delà, plus rien n'est garanti ! Le service minimum en matière d'éducation.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# SYNDICATS : « DIALOGUE SOCIAL » ET « TOUS ENSEMBLE... LES UNS APRÈS LES AUTRES »

Sur fond de poursuite des licenciements massifs dans le secteur privé, les hostilités sont déclarées de la part du gouvernement. Tout en restant prudent sur le calendrier, Raffarin a présenté avec son budget, sinon le plan précis de ses attaques, au moins l'éventail de celles qu'il prépare. Parmi les principales : la mise en cause des retraites, celle de la sécurité sociale, et « l'ouverture du capital » (pour ne pas dire la privatisation) d'entreprises comme EDF, GDF, France Télécom ou Air France.

### Mobiliser... prudemment

Ces menaces sont loin de laisser les travailleurs sans réaction. A EDF, notamment, la journée d'action du 3 octobre suscitait une vraie mobilisation. A Air France tous les syndicats ont appelé les travailleurs à se joindre au défilé. Mais l'attitude des syndicats dans ces préparatifs n'a pas été sans ambiguïté. Dans d'autres entreprises publiques telle la SNCF, la Poste, France Télécom un appel a été lancé pour participer à la manifestation du 3, mais en se contentant de l'envoi de délégations et sans préavis de grève.

Pour le secrétaire général de la fédération de l'énergie, Denis Cohen, le 3 octobre « n'est pas un troisième tour social », mais « l'expression d'une inquiétude qui monte sur l'avenir des retraites du service public et des statuts ». S'il fallait conforter Nicole Fontaine, la secrétaire d'État à l'industrie, qui avait affirmé n'avoir pas le « sentiment » que la manifestation du 3 octobre « soit contre le gouvernement », voilà qui est fait !

Cette attitude en demi-teinte est révélatrice de la politique des différentes confédérations au niveau national. Certes, les syndicats sont sur le pied de guerre : Bernard Thibault multiplie les meetings en province pour la CGT, Marc Blondel profite de la réunion du comité confédéral national de FO, la semaine dernière, pour donner une interview tonitruante à l'Humanité. Mais c'est d'abord dans la perspective des élections prud'homales. Thibault ouvre ses meetings par un clip expliquant à quel point ces élections sont importantes pour la démocratie, et les termine par un appel... à bien voter le 11 décembre. Larose, secrétaire général de la CGT textile, après avoir dénoncé dans une interview les conséquences sociales du budget Raffarin, conclut en lançant un appel... aux patrons avec cette exhortation : « On ne peut plus diriger les entreprises aujourd'hui comme on le faisait hier, à la brutalité des décisions, il faut opposer le dialogue social ». Mais c'est le Medef lui-même qui demande à relancer ce fameux « dialogue social » !

### « Attendons de voir » ?

Quant à Blondel, le ton qu'il se permet dans son interview à l'Humanité du 27 septembre est radical, du moins en apparence. Il fait des comparaisons (« à FO, nous avons fait un petit calcul : les exonérations de cotisations sociales des patrons correspondent à 800 000 fonctionnaires par an. Alors, quand Seillière hurle, il faut lui répondre que c'est l'État qui le nourrit ») ; il parle de la « classe de dominés qui doit se battre », explique que « les mots "classe ouvrière", "syndicalisme" ne sont plus "ringards" », et qu'« il n'existe pas 36 solutions pour se défendre ; il en est une : l'action collective ». Mais derrière ce feu d'artifice, la détermination à préparer effectivement cette lutte collective est beaucoup moins claire, et à la question de savoir « s'il pense que la rentrée sociale sera

chaude », il répond : « attendons de voir ». Et s'il promet d'être intransigent sur le maintien de la retraite à 60 ans et des services publics, pour lesquels les attaques restent à venir, sur celles qui ont déjà eu lieu comme le SMIC ou les heures supplémentaires, il laisse entendre qu'on n'y peut pas grand-chose. Certes toutes les attaques gouvernementales ne soulèvent pas la même réprobation et les réactions sont différenciées selon les secteurs de la classe ouvrière en fonction de ce qui touche le plus directement les uns ou les autres. Mais en dissociant ces attaques les unes des autres, c'est le meilleur moyen de limiter la mobilisation partout et surtout, de faire long feu d'une réaction qu'il faudrait explosive.

Blondel par ailleurs, tout en se donnant des airs radicaux, cherchant à attirer une fraction de l'électorat CGT, n'en ménage pas moins des œillades au gouvernement pour tenter de séduire aussi – qui sait ? – un certain électorat CFDT. C'est ainsi que dans sa dernière conférence de presse du 30 septembre il a tenu à affirmer qu'il « attendait beaucoup » de la cellule interministérielle de prévention des plans sociaux (Task Force) évoquée par le ministre du Travail, et a souhaité que cette « idée intéressante » se mue en « assurance pour l'emploi »... Les victimes des licenciements dont le nombre se multiplie à travers tout le pays vont-ils se prosterner et prier pour ce même espoir de salut ?

### « On a fait de nous des institutions »

Evidemment, rien ne dit que l'automne aura la chaleur d'un 95 ; mais la moindre des choses qu'on puisse attendre d'une confédération syndicale, ça n'est pas de fournir des pronostics, mais de tout faire pour préparer la riposte. Au lieu de cela, Blondel, qui ne se prive pas de critiquer l'attitude du secrétaire général de la CFDT François Chérèque – lui qui sort (enchanté, c'est vrai) d'une entrevue avec le Medef – prévoit... d'y aller à son tour, le 7 octobre.

Le secrétaire de FO avait conclu son interview à l'Humanité par ce constat : « le problème est le suivant : en France, on a fait de nous des institutions. » C'est lui qui le dit. Et même si ce n'est pas nouveau, il faut bien constater que, élections prud'homales ou pas, pour les syndicats l'heure n'est pas franchement à la mobilisation. La simple dispersion des dates fixées pour les différentes manifestations est éloquent : à côté de la grosse journée du 3 octobre, il y a eu le 24 septembre pour les précaires de l'éducation nationale, le 26 et 27 septembre les rassemblements CGT pour la défense des retraites, le 2 octobre pour les licenciés d'Arianespace, puis il faudra attendre le 17 octobre pour les enseignants et le 26 novembre pour les cheminots...

L'espoir, c'est que les syndicats à la base, mais aussi les syndiqués et les travailleurs combattifs, imposent aux directions syndicales un autre chemin que celui des salons où l'on cause « refondation sociale », et bousculent quelque peu leurs plans si « plan-plan ».

Benoît MARCHAND

Convergences Révolutionnaires n° 23 (septembre-octobre 2002), bimestriel édité par la Fraction

Un dossier sur : « Le fossé grandissant entre syndicats et travailleurs ». Des articles sur : la « méthode Raffarin » ; y a-t-il une vie après les élections pour le PCF ? ; Lula et le Parti des Travailleurs, un recours pour la bourgeoisie brésilienne ; la nouvelle mobilisation des sans-papiers ; l'expérience d'un collectif de chômeurs (Alès-Gard)...

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €,

ou s'abonner (1an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP233 – 75865 Paris Cedex 18 ou  
Les Amis de Convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

2 000 EUROS D'AMENDE POUR DEUX JOURS D'ABSENCE

# LE GOUVERNEMENT VEUT FAIRE PAYER LES FAMILLES EN DIFFICULTÉ

**Le gouvernement dit vouloir lutter contre l'absentéisme scolaire et a réuni un groupe de travail chargé d'élaborer des mesures. Une de ces mesures serait de sanctionner les parents par une amende allant jusqu'à 2 000 euros (soit plus de 13 000 F !) si leur enfant manque trop souvent l'école.**

Est considéré comme absentéiste tout élève qui s'absente plus de quatre demi-journées par mois sans motif. La déscolarisation qui touche parfois les très jeunes est un réel problème auquel sont confrontés les enseignants, bien souvent démunis quand le jeune est en rupture totale avec l'école et son milieu social. Mais infliger une amende, de plus aussi lourde, à la famille ne pourra pas régler le problème.

## UNE MESURE QUI S'ATTAQUE AUX PLUS DÉMUNIS

Dans certains cas, pour se dérober à la sanction, les parents essaieront de justifier par tous les moyens le fait que leur enfant ait « séché » les cours, ce qui ne renforcera ni leur autorité, ni celle des enseignants. Mais surtout, cela ne pourra qu'accentuer encore plus leur détresse, alors que justement les familles dont les enfants ne vont pas régulièrement à l'école sont souvent celles qui connaissent déjà des difficultés matérielles. Car ce n'est pas dans les beaux quartiers, mais bien parmi les milieux défavorisés, que sévit l'absentéisme scolaire.

Comment donner le goût de l'école à un enfant quand il est le seul à se lever le matin de bonne heure, ses parents étant au chômage depuis des années ? Comment contrôler la fréquentation scolaire des jeunes quand ils vivent à tour de rôle chez des membres de leur famille, ou chez des amis ? Il est facile d'accuser les parents de démissionner quand on ne fait rien pour leur venir en aide et qu'on les laisse se débrouiller tout seuls face à la difficulté de leur situation.

Il existe déjà un texte, datant de 1946, qui autorise le retrait des allocations familiales quand les enfants sont dans une situation de « non-fréquentation scolaire ». L'an passé, 9 000 familles ont été sanctionnées de cette façon. C'est énorme, mais heureusement, les dossiers transmis aux caisses d'allocations familiales sont loin de couvrir la totalité des jeunes absentéistes, que l'on estime à plus de 100 000. Les éducateurs – et c'est heureux – ont conscience que c'est par la prévention plus que par la sanction que l'on peut remédier à cet état de fait. Et si l'on menace les jeunes d'informer les caisses d'allocations familiales, cela se fait comme

un moyen de pression supplémentaire pour tenter de les raisonner, non comme la menace absolue que certains responsables académiques (comme à Créteil) aimeraient que l'on brandisse plus souvent.

## LUTTER CONTRE L'ABSENTÉISME : UNE AFFAIRE DE MOYENS

Dans beaucoup d'établissements classés Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP) ou Zone sensible, là où il y a le plus d'absentéisme, les surveillants ou les conseillers d'éducation téléphonent immédiatement aux parents, à leur domicile ou à leur travail, pour leur signaler l'absence de leur enfant. Et bien souvent, cela suffit, même si il faut constamment recommencer. Certains, quand la géographie et le nombre de surveillants le permettent, vont même jusqu'à chercher le jeune à son domicile. Quand les établissements sont à taille humaine, pas besoin de codes-barres sur chaque élève (que l'on nous présente comme une panacée) pour savoir qui est présent ou absent. Un contrôle, le suivi des jeunes, des sanctions adaptées et des encouragements sont bien plus efficaces que les gadgets ou les menaces sur les familles.

Seulement, pour mener cette politique préventive, pour redonner aux jeunes en rupture l'envie de revenir à l'école et le goût d'apprendre, cela nécessite des moyens humains, c'est-à-dire budgétaires. Ces jeunes qui « sèchent » sont ceux qui connaissent déjà des difficultés scolaires, pour la plupart. Ils auraient besoin d'être repris par petits groupes et systématiquement encadrés. Or, au contraire, le gouvernement s'apprête à diminuer de près de 5 000 le nombre de postes de surveillants dans les écoles et de 18 000 celui des aides-éducateurs (emplois-jeunes), ceux qui sont le plus à même de contrôler les absents et qui, de par leur âge autant que par leur fonction, peuvent gagner plus facilement la confiance des élèves. Au lieu d'embaucher des enseignants, le gouvernement annonce que les départs à la retraite, nombreux dans les prochaines années, ne seront pas systématiquement remplacés. Les rectorats font pression sur les chefs d'établissement pour qu'ils bourrent les classes, y compris en ZEP, etc.

Donner des moyens à l'Éducation nationale pour que tous les enfants aient des chances de s'en sortir, à commencer par ceux qui en ont le plus besoin parce que leur milieu social ne peut leur donner facilement accès à la connaissance, n'est pas un choix du gouvernement.

Marianne LAMIRAL



## Dunkerque

# DES FERMETURES DE CLASSES INADMISSIBLES

Le 11 septembre, une semaine après la rentrée, dans le quartier du Banc Vert, à Dunkerque, l'Inspection de l'Éducation nationale a décidé la fermeture de deux classes. Ainsi l'école maternelle Jean-Giono passe à 5 classes pour 117 élèves, et à l'école primaire Paul-Meurisse, c'est la seconde fermeture d'une classe depuis juin.

Ces fermetures ont provoqué une réorganisation des classes au détriment des élèves, certaines classes de primaire atteignant 28 élèves.

Dès la rentrée, l'inspectrice de l'enseignement primaire était venue dans les écoles du quartier compter les élèves, sachant pertinemment que toutes les familles n'y avaient pas encore placé leur enfant. Ayant donc constaté

des effectifs inférieurs aux prévisions, les décisions de fermetures n'ont pas tardé. Ainsi, à l'école maternelle, 97 élèves étaient présents le jour de la rentrée pour un effectif prévu de 128. Mais dix jours plus tard, le nombre d'élèves avait atteint 117 et pouvait encore augmenter avec les inscriptions d'enfants de deux ans au cours de l'année.

Ces fermetures sont particulièrement choquantes dans ce quartier populaire où les besoins des élèves sont importants et où le maintien des classes devrait au contraire permettre un encadrement amélioré des enfants de ces écoles placées en réseau d'éducation prioritaire.

## POUR LA RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS !

Dans la perspective de la préparation de la manifestation du 19 octobre, organisée à l'échelle nationale par la Coordination nationale des sans-papiers, par des collectifs, des organisations de sans-papiers, des mouvements de soutien et des organisations politiques, différentes initiatives vont avoir lieu. C'est ainsi

qu'une manifestation régionale pour l'Île-de-France aura lieu samedi 5 octobre à 14 heures, Place Clichy à Paris.

LUTTE OUVRIÈRE est solidaire de toutes ces actions qui montrent que les sans-papiers ne baissent pas les bras et veulent imposer la régularisation de leur situation.

## Côte-d'Ivoire

La rébellion militaire qui a éclaté en Côte-d'Ivoire le 19 septembre a déjà fait officiellement plus de trois cents morts. Le président-dictateur Laurent Gbagbo a lancé un appel aux forces armées gouvernementales pour écraser les soldats rebelles, tout en désignant les travailleurs immigrés du pays comme boucs émissaires. Pour éviter la déroute de l'armée ivoirienne, incapable jusqu'à présent d'enrayer la progression des rebelles dans le nord du pays, Gbagbo a reçu l'appui militaire de l'impérialisme français et de soldats nigériens. Les autres États d'Afrique de l'Ouest ont décidé d'envoyer, à leur tour, une force de plusieurs milliers de soldats, officiellement pour s'interposer entre les belligérants.

### Révolte militaire et... règlements de comptes au sommet

A l'origine de cette rébellion, il y a apparemment le malaise de certaines unités de l'armée qui devaient être prochainement démobilisées. Ces unités avaient été recrutées par le général Robert Gueï lorsqu'il s'était emparé du pouvoir par un coup d'État en décembre 1999. Battu par Laurent Gbagbo, le candidat « socialiste » du FPI (Front populaire ivoirien) lors des élections présidentielles truquées d'octobre 2000, Robert Gueï avait préparé un autre coup de force mais fut stoppé par un mouvement populaire. De là à penser que Gueï aurait pu être tenté à nouveau de s'appuyer sur les mutins... il y avait un risque que certains clans du pouvoir n'ont pas voulu courir. Cela pourrait expliquer l'assassinat de l'ex-général putschiste. L'opposant Alassane Ouattara a lui aussi failli être « liquidé » par les gendarmes venus « l'aider » ... avant de trouver refuge à l'ambassade de France !

Que la révolte d'une partie de l'armée se conjugue avec des règlements de comptes entre différentes factions rivales au sommet de l'appareil d'État en pleine déliquescence n'a rien d'étonnant. Depuis la mort du dictateur Houphouët-Boigny, ses « héritiers » multiplient les coups fourrés, les faux complots et les vrais coups d'État, prétextes à des règlements de comptes sanglants. Ainsi Robert Gueï a chassé Henri Konan Bédié par un coup de force, écarté Alassane Ouattara, l'ancien Premier ministre, en le déclarant inéligible à cause de son origine burkinabé. Ainsi Laurent Gbagbo, le « socialiste », au terme d'une campagne électorale xénophobe et d'élections truquées, s'est hissé au pouvoir en octobre 2000.

### L'impérialisme responsable de la crise ivoirienne

Depuis plusieurs décennies, la haute hiérarchie militaire et les politiciens corrompus ont pillé l'économie du pays, se sont enrichis scandaleusement, pen-

dant que la population pauvre, toute première victime de la crise économique, survivait – et survit toujours – dans une misère effroyable.

Au temps de la dictature d'Houphouët-Boigny, l'enrichissement passait par l'appartenance au parti unique. La mort du dictateur a réveillé les appétits et les différentes factions rivales se sont déchirées pour accaparer le pouvoir et profiter de ses prébendes. Mais surtout elles ont toutes eu recours à l'arme de la xénophobie, en l'occurrence « l'ivoirité », expression du nationalisme le plus exacerbé, afin de protéger leurs intérêts, de diviser les masses pauvres ivoiriennes et détourner ainsi leur colère contre d'autres masses encore plus pauvres : les travailleurs immigrés burkinabés, maliens, sierra-léonais, qui sur un total de seize millions d'habitants en représentent près de quatre !

Tout cela se passe dans le contexte du marasme économique qui frappe le pays de plein fouet et dont les multinationales des grandes puissances impérialistes portent l'entière responsabilité. Car ce sont elles

qui ont spéculé durant les deux dernières décennies sur les cours des matières premières, du cacao et du café, principales richesses du pays, jusqu'à provoquer l'effondrement de l'économie ivoirienne, acculant ainsi à la ruine des millions de petits planteurs, de paysans et d'ouvriers ivoiriens.

Dans cette situation, il était tentant pour les cliques politi-

ciennes qui se disputent le pouvoir au service de la bourgeoisie, de donner dans la démagogie ethniste et xénophobe. Mais cette démagogie a des conséquences désastreuses, dans ce pays qui compte une soixantaine d'ethnies et où les immigrés représentent une part importante du monde du travail et de la paysannerie pauvre. Elle a accentué les divisions entre les

différents peuples qui vivent dans le pays et creusé un fossé entre les masses pauvres du nord et du sud, entre musulmans et catholiques, entre Burkinabés et Ivoiriens. L'implosion de la Côte-d'Ivoire aujourd'hui, avec le risque de guerre civile, de massacres ethniques que cela implique comme l'on a vu dans des pays voisins comme le Libéria ou la Sierra-Leone, n'est pas

# VERS LA GUERRE CIVILE ?



Les troupes françaises, censées ne s'occuper que d'évacuation humanitaire et de logistique, contrôlent aussi certains axes essentiels. Ici, près de l'aéroport de Yamoussoukro.

## NON À L'INTERVENTION DE L'ARMÉE FRANÇAISE !

Le gouvernement Chirac-Raffarin a envoyé des militaires français pour, dit-il, évacuer les ressortissants français et étrangers en Côte-d'Ivoire. Par étrangers, il faut entendre les citoyens américains ou européens et non burkinabés, maliens, sénégalais, sierra-léonais, guinéens, dont plusieurs millions vivent dans le pays ! Soutenue par des militaires américains, l'armée française a multiplié les opérations d'évacuation dans les régions de Bouaké, de Korhogo et de Ferkéssédougou, au centre et au nord du pays, aux mains des militaires rebelles.

Mais derrière l'intervention dite humanitaire, l'impérialisme français a en fait décidé d'apporter un soutien « logistique » à l'armée ivoirienne qui serait en déroute, en lui fournissant des moyens de transport, des systèmes de communications, des rations alimentaires... et même des munitions ! Autrement dit de l'habiller de pied en cap pour qu'elle puisse continuer à faire la guerre aux militaires rebelles qui depuis plus de dix jours ont réussi, semble-t-il, à conquérir tout le nord du pays.

La France reste fidèle à son passé de puissance coloniale,

considérant l'Afrique comme sa chasse gardée et soutenant les pires dictatures. Positionnée autour de Yamoussoukro, la capitale politique du pays, et non loin de Bouaké, l'armée française sert de tampon entre l'armée ivoirienne et les forces armées rebelles pour les empêcher de marcher sur la capitale.

On verra si le gouvernement français décide d'accorder jusqu'au bout son soutien au régime de Laurent Gbagbo. En attendant, la présence de soldats français en Côte-d'Ivoire permet également de veiller sur les intérêts

des patrons français présents dans le pays. La France est de loin le premier partenaire économique et financier de la Côte-d'Ivoire. Grandes banques, promoteurs immobiliers et autres grands patrons comme Bouygues, Bolloré – pour ne citer que ceux-là – ont investi l'économie du pays. Les entreprises françaises se retrouvent en position dominante dans les télécommunications, le BTP, l'énergie, l'eau, l'agroalimentaire, les transports, les banques, etc.

R.C.



une simple vue de l'esprit. Elle peut très vite devenir une réalité, étant donné la décomposition de l'appareil d'État et les rivalités exacerbées au sein de la bourgeoisie ivoirienne, où une simple rébellion militaire peut ébranler tout l'édifice social tant il est vermoulu. Et aujourd'hui cette crise politique et sociale que traverse la Côte-d'Ivoire est peut-être en train de déboucher sur une guerre civile, ce qui pourrait à terme aboutir à l'éclatement du pays.

**« L'ivoirité » ou la démagogie des cliques dirigeantes qui divisent les masses pauvres.**

Affaibli par la rébellion d'une partie importante de son armée, Laurent Gbagbo exploite de nouveau la xénophobie qui lui avait si bien réussi lors de la dernière campagne présidentielle et qui s'était soldée par plusieurs massacres dont celui de Yopougon, un quartier populaire d'Abidjan. Derrière « la main de l'étranger » et « des terroristes » qui selon lui seraient à l'origine de la révolte des soldats de Bouaké et de Korhogo, Gbagbo désigne en réalité les millions d'immigrés burkinabés à la vindicte populaire et à la hargne policière. Les représailles ne se sont donc pas fait attendre et, dans les premiers jours qui ont suivi la révolte militaire, les forces de l'ordre, en premier lieu la gendarmerie, ont multiplié les exactions et les raids punitifs, laissant libre cours à leur haine anti-immigrés, incendiant quatre mille masures du bidonville d'Agban à Abidjan, jetant à la rue des milliers de travailleurs pauvres burkinabés ou sierra-léonais après qu'ils avaient été dépouillés de leurs maigres économies par la soldatesque !

Aujourd'hui, Laurent Gbagbo attend son salut de l'aide militaire de l'impérialisme français venu lui prêter main-forte et de l'intervention de l'Ecomog, le bras armé des dictatures d'Afrique de l'Ouest, qui devrait dans les prochains jours déployer ses troupes aux côtés des forces gouvernementales en Côte-d'Ivoire. Les masses pauvres ivoiriennes et burkinabés ne peuvent rien attendre de bon du régime de Gbagbo. Elles ne peuvent rien attendre de bon non plus des militaires rebelles dont les objectifs politiques restent obscurs et qui, même s'ils canalisent incontestablement une partie du mécontentement des masses populaires du nord du pays tant la haine du régime actuel est grande, sont loin de représenter les intérêts de la paysannerie pauvre des campagnes et des ouvriers des villes.

René CYRILLE

## Sénégal

**Depuis le naufrage du ferry Joola, jeudi 26 septembre, le nombre recensé des victimes et des disparus ne cesse d'augmenter. Conçu pour transporter cinq cent cinquante passagers, le bateau qui reliait Ziguinchor, en Casamance, à Dakar, la capitale du Sénégal, en comptait plus d'un millier à son bord. Le bilan de ce drame est très lourd : neuf cent soixante morts ou disparus. A peine plus de soixante survivants.**

Face à la colère des familles des disparus qui ont multiplié les protestations sur le port de Dakar et devant la présidence, réclamant la démission du ministre des Transports, le président Abdoulaye Wade a désavoué ses ministres qui mettaient le naufrage sur le compte

de la seule tempête. Une commission d'enquête a été mise sur pied.

Et en fait cette catastrophe maritime, la plus importante que l'Afrique ait connue, ne doit rien à la fatalité. Le bateau était surchargé en hommes mais aussi en marchandises, en voitures, en camions. Par ailleurs, ce bateau avait connu plusieurs avaries ces dernières années. Le jour même de sa remise en circulation – avec tous les officiels sénégalais à son bord –, le bateau avait dû faire demi-tour à cause d'une énième avarie ! Aujourd'hui, on est en droit de demander des comptes à l'État, propriétaire du navire.

Ce bateau était la seule liaison régulière entre la Casamance, considérée comme « grenier » du Sénégal, et la capitale. Il permettait de ravitailler Dakar en produits frais et en marchandises. Ce pays de

plusieurs millions d'habitants ne dispose que de deux grands axes de communication – maritime et routier – pour relier le nord et le sud du pays, totalement enclavé entre la Gambie et la Guinée-Bissau. Et si tant de personnes se pressent pour prendre le bateau, c'est que l'axe routier est peu sûr à cause des rebelles indépendantistes et des militaires sénégalais qui rançonnent la population. De plus, camions et voyageurs sénégalais doivent transiter par la Gambie – petit pays qui coupe le Sénégal en deux – et emprunter un bac pour traverser le fleuve du même nom. En juillet dernier, les autorités gambiennes ont doublé les taxes imposées aux camions et aux voitures de passagers, le transit sénégalais étant une importante source de devises. Pour rejoindre Dakar, il faut soit prendre le bateau, soit contourner la Gambie et faire

ainsi neuf cents kilomètres sur des routes défectueuses au lieu des quatre cent cinquante habituels qui séparent Ziguinchor de la capitale.

Cette catastrophe n'est donc pas due à la seule fatalité. Surcharge et défaillances techniques ajoutées au mauvais temps sont vraisemblablement les causes premières. Mais il en est d'autres bien plus profondes : la pauvreté et le sous-développement. L'État sénégalais peut engager sa responsabilité pour essayer de désamorcer la colère de la population, cela ne lui coûte pas grand-chose. L'argent de l'État passe essentiellement dans les dépenses militaires afin d'entretenir une guerre coûteuse en Casamance pour le seul prestige de l'armée... et dans les poches des politiciens et hauts fonctionnaires corrompus !

René CYRILLE

## Le naufrage du Joola

# UNE CATASTROPHE QUI NE DOIT RIEN À LA FATALITÉ

## Maroc

# LES CHANGEMENTS DE FAÇADE DU RÉGIME

Les résultats (encore provisoires mardi 1<sup>er</sup> octobre) des élections au Parlement marocain du 27 septembre, confirmeraient, selon la plupart des commentateurs, la transparence et la régularité du scrutin, tranchant ainsi sur ceux qui l'ont précédé. Pourtant, régulier ou pas, celui-ci ne changera pas grand-chose à la situation du pays. Ne serait-ce qu'à cause du rôle de ce Parlement : les députés ne pèsent guère devant les ministres du roi, et un simple décret royal peut contredire les lois qu'ils votent.

Vingt-six formations politiques, parfois créées pour la circonstance, avaient été autorisées à présenter des candidats pour les 325 postes à pourvoir. Les résultats mettent en évidence la progression des islamistes. Le Parti de la Justice et du Développement, le PJD, seule formation islamiste autorisée à présenter des candidats dans ces élections, est passé de 14 à 41 élus, progression qui s'effectue en faveur d'une organisation qui ne s'affirme pas comme une opposition radicale au roi du Maroc, sensé être lui-même le « commandeur des croyants ». Le PJD avait d'ailleurs, en gage de bonne volonté en quelque sorte, décidé de présenter des candidats que dans

56 des 91 circonscriptions que compte le Maroc afin de limiter, déclarait-il, sa présence au futur Parlement...

De son côté, le vieux parti nationaliste Istiqlal, associé au pouvoir depuis 1976 et partenaire dans le gouvernement sortant, obtient 47 sièges. D'ores et déjà, une coalition entre l'Istiqlal et le PJD dans un gouvernement de soutien au roi est donnée comme probable tandis que l'Union Socialiste des Forces Populaires, l'USFP, le parti de l'actuel Premier ministre Youssoufi, obtient 49 députés.

Le 11 octobre prochain, le roi désignera le nouveau Premier ministre, chargé de former un nouveau gouvernement. Mais la population pauvre du pays n'a guère d'illusion à se faire sur ce qu'il lui réservera.

En fait, la devanture politique du Maroc a été à peine modernisée, avec par exemple, dans le nouveau Parlement, un contingent de 30 sièges réservés aux femmes. Mais cela s'accompagne du maintien de l'exclusion du vote de 2,5 millions (sur 14 millions d'électeurs) de Marocains émigrés, le plus souvent vers l'Europe, pour la plupart des travailleurs qui représentent la première source de devises du pays, loin devant le tourisme ou

les phosphates. Et surtout, ces élections se sont déroulées sur un fond de misère qui, lui, n'a pas changé depuis que Mohammed VI a succédé à son père, Hassan II, en juillet 1999.

La corruption de l'administration à tous les échelons, l'analphabétisme (70 à 80 % chez les femmes), le chômage (qui atteint des taux de 50 à 60 % dans certaines zones rurales du sud du Maroc), le manque d'infrastructures de toute sorte (électrification, réseaux d'eau potable, tout-à-l'égout, écoles, dispensaires, hôpitaux, etc.), demeurent. 20 % de la population vit toujours en dessous du seuil de pauvreté, les campagnes manquent de tout tandis que les villes grossissent d'énormes bidonvilles, sous l'afflux de tous ceux qui espèrent trouver un emploi. Tandis que la situation économique générale est catastrophique, rien n'est fait pour entreprendre les travaux indispensables, qui pourraient améliorer rapidement la situation de la population des quartiers populaires des villes et des villages coupés de tout. Le dénuement côtoie le luxe d'une poignée de nantis, plus ou moins proches du pouvoir, et les profits des capitalistes, marocains ou pas, parmi lesquels figurent en bonne place quelques investisseurs français.

Comme par exemple, Amendis, filiale de Vivendi et concessionnaire de la distribution d'eau et d'électricité à Tanger.

L'actuel gouvernement repose sur une coalition hétéroclite, de sept partis, mise en place par Hassan II, maintenue par Mohammed VI et conduite par Youssoufi. Ce gouvernement avait été à l'époque qualifié de gouvernement de l'alternance. En fait, il aura été un allié fidèle du trône, occupé par le père puis par le fils. Le changement de façade avait surtout garanti l'immobilisme tandis que le régime continuait à étouffer par la répression toute expression d'une opposition organisée, en particulier des syndicalistes et des opposants laïcs au pouvoir.

Le nouveau gouvernement qui se mettra en place après le 11 octobre apportera sans doute, à son tour, un nouveau changement de façade, avec notamment l'arrivée des islamistes. Mais il s'inscrira surtout dans la continuité de ses prédécesseurs. A moins que la population, saturée de misère et de désespoir, ne le contraigne à tenir compte enfin de ses besoins, de ses aspirations et de sa volonté de sortir du dénuement.

Lucienne PLAIN

# LA CAMPAGNE GUERRIÈRE DE BUSH

Irak

**Les États-Unis poursuivent leur campagne de préparation à un engagement militaire en Irak. Jeudi 26 septembre, le secrétaire d'État américain, le général Colin Powell, a indiqué que les dirigeants américains et britanniques se seraient mis d'accord sur un projet de résolution qu'ils comptent présenter devant le conseil de sécurité de l'ONU. De leur côté, les autres membres du conseil de sécurité, dont la France, font état de réticences, mais Chirac a déjà fait savoir à Bush que si les États-Unis s'engageaient dans la guerre, il en serait.**

Le contenu exact de la résolution n'est pas connu mais elle prévoit un recours automatique à la force au cas où Bagdad ne respecterait pas ses engagements vis-à-vis des Nations unies. Par rapport aux concessions faites par l'Irak le 16 septembre dernier, en acceptant le retour des inspecteurs en désarmement de l'ONU, la nouvelle résolution représente un durcissement de l'attitude du gouvernement américain et de son allié anglais. Les États-Unis souhaitent aller plus loin en matière de contrôle. C'est évidemment une surenchère pour pousser le régime irakien dans ses retranchements et donner un prétexte à une nouvelle intervention militaire des grandes puissances.

Le président américain Bush poursuit donc sa campagne de dénonciation de la menace que feraient peser sur le monde l'Irak et le dictateur Saddam Hussein. Pour Bush, « *c'est un homme dangereux et brutal* » qui « *doit être désarmé* ». Et le président américain de conclure... brutalement : les exigences de l'ONU doivent être « *satisfaites, faute de quoi, elles seront imposées* ». Si le « feu vert » à la guerre reste à donner, cela n'empêche pas les aviations américaine et britannique de continuer leurs raids contre l'Irak, comme elles le font maintenant depuis dix ans. Le jour même où le secrétaire d'État américain s'adressait aux sénateurs américains, le centre de communication militaire irakien d'Al-Kufa, à 125 km de Bagdad, et l'aéroport international de Bassorah, dans le sud du pays, étaient bombardés. Dans une lettre du gouvernement irakien adressée à l'ONU, celui-ci a fait état de 850 violations de son espace aérien pendant une période de quatre semaines.

La France, la Russie et la Chine affichent des réticences vis-à-vis de la résolution des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Chirac aurait critiqué le fait qu'elle permettrait aux États-Unis d'attaquer l'Irak à leur convenance, tout en se prévalant de l'appui moral de

l'ONU. Il y a quelques semaines, c'est pourtant Chirac qui suggérait à Bush de faire cautionner une éventuelle intervention américaine par les Nations unies. Derrière ces réserves, il y a en fait le souci de puissances de second rang qui demandent aux États-Unis de sauvegarder les formes et de ménager la susceptibilité des autres membres du conseil de sécurité de l'ONU.

À la place de la résolution anglo-américaine, Chirac souhaiterait une résolution qui serait en quelque sorte un premier avertissement sans frais, avant de passer ensuite à une résolution justifiant des représailles. Autant dire que ce n'est pas cela qui désamorcerait une guerre éventuelle. Mais ce n'est pas pour surprendre. Le président français a déjà fait savoir, il y a quelques semaines, que si les États-Unis s'engageaient dans cette guerre, l'État français entendait y faire un peu de figuration, comme il l'a récemment fait en Afghanistan.

Bush continue donc sur sa lancée de hargne guerrière des semaines écoulées. Cette campagne de menaces contre l'Irak sert surtout aux dirigeants américains de dérivatif à leurs difficultés intérieures. À l'approche des élections américaines de la mi-mandat, la campagne sur l'ennemi extérieur, la mise en condition de l'opinion américaine pour la guerre, arrive à point nommé pour faire oublier la crise économique et les énormes scandales financiers qui éclaboussent le capitalisme américain.

Tels sont les calculs politiques du cynisme le plus absolu, pour lesquels les dirigeants de la première puissance mondiale sont en train de préparer le monde à une nouvelle guerre, peut-être terriblement meurtrière pour la population irakienne elle-même, déjà très durement éprouvée.

Les États-Unis pourraient d'abord intensifier les bombardements sur l'Irak, comme ils l'ont fait pendant des années au Viêt-nam ou comme ils l'avaient fait pendant cinq semaines au début de la guerre du Golfe. Mais une guerre possède aussi sa propre dynamique et un engagement militaire, même calculé, pourrait déboucher sur un embrasement de toute la région.

À chacune de leurs déclarations arrogantes et va-t-en-guerre, Bush et son entourage montrent qu'ils sont prêts à prendre le risque de mettre le Proche-Orient à feu et à sang sans sourciller. Une menace autrement plus grave que celle que l'Irak est accusé de représenter.

Jacques FONTENOY

## Face aux mensonges et prétextes de Blair

# LA RÉPONSE DES MANIFESTANTS DE LONDRES

**Le 28 septembre, Londres a connu sa plus grande manifestation pacifiste depuis la guerre du Golfe et peut-être même celle du Vietnam -140 000 manifestants selon la police, plus de 300 000 selon les organisateurs. Fait inhabituel, une soixantaine de députés travaillistes avaient choisi de défier Blair en soutenant cette manifestation.**



S'ils l'ont fait, c'est sans doute parce que c'est un terrain sur lequel ils ne risquent pas de remettre en cause la politique du gouvernement en faveur du monde des affaires. Mais c'est surtout pour aller à bon compte dans le sens d'une opinion publique dont les sondages montrent qu'elle est à plus de 75 % hostile à la rhétorique guerrière de Blair vis-à-vis de l'Irak.

Et pourtant Blair n'a pas lésiné sur les arguments pour tenter d'emporter l'assentiment de cette opinion publique. En témoigne ce fameux dossier de « *preuves incontestables* » du danger que Saddam Hussein représenterait pour le monde en général et la Grande-Bretagne en particulier, annoncé depuis des mois, et que Blair a fini par produire le 24 septembre, non sans une grande mise en scène médiatique. Mais quelles sont donc ces « *preuves* » ?

### SUPPUTATIONS ET DÉJÀ-VU

En fait, ce dossier de 50 pages en comporte très exactement 16 sur l'état actuel des armements irakiens – ou plus exactement, pourrait-on dire, sur les supputations des services

secrets concernant ces armements. Car dans chaque paragraphe ou presque de ce prétendu état des lieux revient la même formule magique, « *selon les services de renseignement* », comme si les suppositions des barbouzes de Londres, et sans doute de Washington (mais cela Blair se garde bien d'en parler car sa servilité vis-à-vis de Bush commence à agacer une fraction importante de l'opinion publique), étaient paroles d'Évangile !

Mais surtout, le plus frappant dans ces 16 pages de « *preuves incontestables* », c'est qu'on y retrouve les mêmes poncifs qui servirent de prétexte aux frappes aériennes anglo-américaines tout au long des années 1990, y compris à la plus destructrice, l'opération « *Renard du Désert* » de 1998.

Ainsi parle-t-on, photos satellite à l'appui, pour faire plus sérieux sans doute, d'usines chimiques, en général construites sur les ruines d'installations bombardées en 1991 ou détruites par la suite par les inspecteurs de l'ONU. Le dossier reconnaît que leurs fabrications sont utiles pour l'industrie civile, en particulier pour remplacer les produits que l'Irak ne peut plus importer du fait du blocus anglo-américain. Mais, « *selon les services de renseignement* », ces produits pourraient également être utilisés dans la fabrication d'armes chimiques et bactériologiques. Or, à ce compte, seul un pays ne disposant d'aucune industrie chimique ou pharmaceutique pourrait être lavé de tout soupçon de fabriquer de telles armes.

Il en va de même des armements proprement dits. Le dossier de Blair fait la liste de toute une série de missiles qui ne sont, d'après ce qu'il dit lui-même, qu'à l'état de projet, et cela depuis des années. On apprend même au passage que les Irakiens en seraient à démonter des missiles Scuds (dont la technologie, soviétique, remonte aux années 1950) pour en comprendre le fonctionnement. Autant dire que les projets de missiles irakiens à longue portée (allongée suffisamment par Blair pour leur permettre d'atteindre au moins un morceau du territoire de la Couronne – la base militaire britannique de Chypre) ne sont pas près d'aboutir !

### QUAND LE MENTEUR SE TRAHIT

On retrouve au passage une vieille histoire, datant de 1998, selon laquelle l'Irak disposerait

d'un avion sans pilote, télécommandé, capable d'aller asperger n'importe quel pays avec des spores d'anthrax, y compris la Grande-Bretagne – histoire qui avait servi à Blair à l'époque à justifier la participation britannique dans les bombardements de l'opération « *Renard du Désert* ». Or son dossier de 2002 dit : « *elon les services de renseignement, l'Irak a tenté de modifier l'appareil d'entraînement -2, pour pouvoir s'en servir comme d'un véhicule aérien sans pilote qui serait potentiellement capable de transporter des agents chimiques ou bactériologiques à grande distance* ». Mais tenter ne veut pas dire réussir. D'autant qu'on voit mal un pays qui n'a pas la technologie pour produire des systèmes de guidage efficaces pour ses missiles (comme l'ont montré les Scuds lancés par l'Irak en 1991) être capable de piloter un avion à des milliers de kilomètres de distance. « *elon les services de renseignement* », Blair avait donc menti comme un cochon en 1998 ! Pourquoi en serait-il autrement aujourd'hui ?

Quant à la fameuse bombe atomique irakienne, le dossier de Blair n'a pas plus à en révéler sur son compte : des laboratoires qui « *pourraient* » viser à redémarrer un programme de fabrication d'uranium enrichi ; des « *achats d'uranium en Afrique* », sans précision de lieu ou de quantité ; des importations de pièces qui « *pourraient* » servir à la fabrication de matériel destiné à un programme nucléaire, mais aussi... à bien d'autres choses tout à fait sans danger. Tout cela pour finir sur la conclusion déjà connue selon laquelle, si l'Irak disposait de combustible nucléaire enrichi, il lui serait sans doute possible de produire une bombe « *en un ou deux ans* » – ce que l'on peut dire probablement de n'importe quel pays, même pauvre (après tout, le Pakistan a bien une bombe atomique), disposant d'un savoir-faire scientifique minimum, d'autant que l'Irak, grâce entre autres à la France et à l'Allemagne, a disposé dans le passé d'installations nucléaires et de techniciens formés pour les faire fonctionner.

Voilà pour les « *preuves irréfutables* », qui ne prouvent en fait qu'une chose : à savoir que, si l'Irak en avait les moyens industriels et techniques, elle disposerait peut-être du savoir-faire pour produire toutes ces « *armes de destruction massive* » qu'on l'accuse aujourd'hui d'avoir, mais sûre-

ment pas des moyens logistiques de les utiliser contre l'Occident, voire même contre ses rivaux régionaux – en tout cas pas plus que des pays comme le Pakistan ou l'Iran, sans parler bien sûr d'Israël.

**COMMENT FABRIQUER UN ÉPOUVANTAIL**

Quant au reste du dossier de Blair, plus des deux tiers, tout ce qu'on y trouve est un rappel du passé, à commencer par la carrière de dictateur de Saddam Hussein, son rôle dans la guerre Iran-Irak, le caractère répressif et militariste de son régime, et sa résistance (qualifiée d'illégal bien sûr) aux diktats arbitraires et provocateurs de l'ONU – toutes choses qui sont largement connues.

Ce qu'on n'y trouve pas, en revanche, c'est le rôle qu'ont joué les grandes puissances dans le renforcement de cette dictature, ni la façon dont l'impérialisme s'en est servi pour maintenir son ordre dans la région et affaiblir le régime iranien issu du renversement du pilier de l'impérialisme qu'était le shah d'Iran, au prix d'un million de morts dans les deux camps. Pas plus qu'on n'y trouve trace du fait que, si Saddam Hussein a jamais eu des « armes de destruction massive » et acquis l'ambition de s'imposer comme leader régional, c'est aux leaders impérialistes qu'il le doit, grâce aux plus de 100 milliards de dollars d'armement que les trusts occidentaux lui ont vendu dans les années 1980.

Il faut croire que Blair était lui-même bien peu convaincu de son dossier, puisque son gouvernement s'est opposé à une motion de l'un des vétérans de la gauche travailliste, Tam Dalyell, réclamant un vote des députés sur l'opportunité d'une intervention militaire après ces prétendues « preuves incontestables ». Blair n'en a pas voulu et a pu l'éviter grâce à un code de procédure parlementaire qui laisse au gouvernement l'initiative de ce qui est voté et de ce qui ne l'est pas. Mais on ne peut qu'en déduire qu'il craint de laisser s'exprimer la moindre opposition, si minoritaire soit-elle.

En tout cas ce dossier ne fait que souligner à quel point toute cette rhétorique belliqueuse, du côté de Blair comme du côté de Bush, dont il s'agissait ici de légitimer la politique, n'est qu'un tissu de prétextes voire de mensonges avérés, destinés à faire de Saddam Hussein un épouvantail suffisamment crédible aux yeux de l'opinion publique pour fournir aux dirigeants occidentaux une couverture aux politiques réactionnaires qu'ils mènent contre leurs propres populations. Et ce qui est encore plus intolérable c'est que le peuple irakien risque de payer ces manœuvres politiciennes de son sang.

François ROULEAU

**Argentine**

**LE MOUVEMENT SYNDICAL ET LA CRISE**

Neuf mois après les émeutes de décembre qui ont renversé le gouvernement, l'Argentine continue de vivre une crise économique dont les conséquences sont dramatiques pour les classes populaires. Cependant les deux branches de la CGT argentine, l'officielle et celle que l'on dit rebelle, liées toutes deux historiquement au parti péroniste et qui représentent principalement les travailleurs du secteur privé, n'ont pris aucune initiative depuis l'arrivée aux affaires du

président Duhalde. Des conflits sociaux existent cependant. Les plus visibles sont les reprises d'activité qui touchent une centaine d'entreprises, qui ont permis de sauvegarder, à ce jour, dix-mille emplois.

La CGT péroniste s'est toujours montrée plus combative quand elle avait affaire aux politiciens radicaux, adversaires du parti péroniste dont la bureaucratie syndicale est proche depuis la fin de la guerre. Ainsi, les deux ailes de la CGT ont

organisé des journées d'action contre le gouvernement De la Rúa l'an dernier. Elles ont pris toutefois soin d'éviter que ces journées marquent une convergence du mouvement des travailleurs ayant conservé un emploi avec celui des chômeurs.

Même si la bureaucratie syndicale a perdu une partie de son influence, elle conserve encore une capacité de mobilisation supérieure à celle des autres forces organisées du mouvement ouvrier. Mais elle ne met pas ce

peu dans la balance, pour ne rien faire qui puisse mettre en difficultés le gouvernement ami d'Eduardo Duhalde.

Ce ne sont pourtant pas les problèmes qui manquent, et qui mériteraient une réaction collective des travailleurs. Les licenciements se poursuivent ; les prix s'envolent ; du fait même de la dévaluation régulière du peso, les salaires perdent de plus en plus de pouvoir d'achat.

Jacques FONTENOY

**LES REPRISES D'ACTIVITÉ**

Au cours de la dernière vague de licenciements, alors que certains patrons mettaient carrément la clé sous la porte, des travailleurs se sont souvent trouvés sans autre solution que de tenter de prendre en main leur entreprise pour essayer ainsi de sauvegarder leur emploi.

Au total, ces « occupations-reprises » concerneraient aujourd'hui dix mille emplois, surtout dans de petites entreprises d'une centaine d'employés en moyenne. Une soixantaine de ces entreprises se sont même regroupées en un Mouvement National des Entreprises Récupérées (MNER), dont certaines ont opté pour le statut de coopératives.

Quelques-unes de ces reprises sont connues comme celles effectuées par les céramistes de Zanon à Neuquen, les mineurs de charbon du Rio Turbo ou encore les ouvrières de Brukman à Buenos Aires, et d'autres. Tous essayent de maintenir en activité des entreprises que leurs propriétaires auraient fermées si les travailleurs n'avaient pas réagi. En attendant que des décisions judiciaires soient prises, les travailleurs ont essayé de proposer un plan de reprise par eux-mêmes de l'activité, comme à Rio Turbo, soit en reprenant sans attendre l'activité comme chez Brukman. Les mineurs de Rio Turbo viennent d'obtenir que soit cassé le décret qui signifiait la fin de



Les ouvrières de Brukman.

l'exploitation de cette mine. Chez Brukman, entreprise de confection où l'on fabrique des vêtements pour hommes, une cinquantaine de travailleuses et quelques travailleurs sont parvenus à continuer l'activité. Cette marque connue de vêtements avait sa clientèle, et ils ont donc continué à fournir les mêmes boutiques que du temps où les frères Brukman étaient à la tête de cette entreprise, arrivant à peu près à payer les salaires de tous,

des salaires cependant diminués, car ils ont également estimé qu'ils devaient régler les dettes laissées par l'ancien propriétaire.

Dans une clinique de Cordoba désormais gérée par ses employés, les consultations ont ainsi pu être maintenues. Des médecins employés par cette clinique, et d'autres qui viennent y faire des consultations par solidarité, permettent que cet établissement continue à assurer le service qui était le sien avant le

départ des employeurs.

Pour l'instant, ces initiatives sont plus une des facettes des mille et une façons dont les travailleurs survivent dans une société qui s'enfoncé dans la crise que le signe d'un début d'offensive de la classe ouvrière. La peur du chômage pèse beaucoup, en effet, sur les travailleurs qui conservent leur emploi.

J. F.

**NON AU PILLAGE DE L'AMÉRIQUE LATINE !**

Le 25 septembre dernier, au Parlement européen, les députées de Lutte Ouvrière présentes, Armonie Bordes et Chantal Cauquil, ont eu l'occasion de dénoncer le caractère impérialiste des relations que les entreprises européennes cherchent à maintenir vis-à-vis des pays membres du Mercosur : Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay. L'Union européenne prétend leur venir en aide, c'est pour mieux les étrangler. Voici leur explication :

« a résolution commune,

qui réunit dans une touchante unanimité la droite et la gauche du parlement, et qui évoque les relations entre l'Union européenne et le Mercosur, ce marché commun associant quatre pays d'Amérique latine dont le Brésil et l'Argentine, prétend entre autres réexaminer et résoudre le problème de la dette extérieure des quatre pays au moment o la faillite de l'Argentine s'étend à l'Uruguay et menace maintenant le Brésil.

l'Union européenne y est

invitée à soutenir financièrement le Mercosur. Cette amendée de vagues promesses d'aides au diverses initiatives d'économie solidaire que la population a dû prendre pour survivre, elle plaide avant tout pour que le Mercosur reste l'arrièrecour des tats-nis. Mais c'est justement l'application de cette politique prédatrice de plus en plus favorable au groupes capitalistes américains comme européens, et dont les classes possédantes d'Amérique latine ont tiré profit, qui a plongé dans le chômage et la misère la majorité de la population. La poursuite de cette politique de pillage ne pourrait qu'empirer leur misère. C'est pourquoi nous avons voté contre cette résolution. »

SNCF Gare Montparnasse Paris 14<sup>e</sup>

## ILS NOUS CASSENT LES OREILLES

Terminée, la gare SNCF de Paris-Montparnasse est une belle gare moderne, où les départs des TGV sont réglés comme sur du papier à musique. En revanche, pour tous ceux qui travaillent sur les quais (cheminots, agents du nettoyage, porteurs, etc.), la situation tourne au cauchemar tant l'intensité du bruit est insupportable.

À la suite de nos plaintes répétées, la direction SNCF a finalement fait réaliser une étude de bruit en juin dernier. Fin septembre, quatre mois après l'étude, nous n'avons toujours pas les résultats officiels, mais officieusement, le niveau sonore serait bien au-delà de la limite supérieure de 85 décibels fixée par la loi pour exiger des dispositions particulières, précisément pour réduire la réverbéra-

tion du bruit et sa propagation.

Parmi les faits qui contribuent à élever le niveau sonore dans la gare, il y a d'abord la dalle de béton recouvrant les voies, qui n'a été garnie d'aucun matériau isolant et qui transforme ainsi l'ensemble de la gare en une immense caisse de résonance pour tous les bruits... qui ne manquent pas : les TGV entrent rapidement et freinent avec d'autant plus de force au dernier moment ; les compresseurs des locomotives TGV ne s'arrêtent pas en gare mais continuent à tourner ; certaines vieilles locomotives ont des batteries fragiles qui nécessitent d'être rechargées en faisant tourner les ventilateurs qui, eux non plus, ne sont plus tout jeunes et font un bruit infernal, etc.

Travailler toute la journée

dans ces conditions multiplie les dangers. A plus ou moins long terme, les capacités auditives risquent d'être atteintes définitivement. A court terme, la tension due au bruit, l'impossibilité d'entendre les informations transmises par radio, le passage des véhicules sur les quais, etc., signifient une fatigue nerveuse supplémentaire et des risques inutiles.

Evidemment, la direction de la gare fait la sourde oreille à nos demandes réitérées de prendre les mesures qui s'imposent pour nous protéger. Il va falloir que les travailleurs produisent quelques décibels supplémentaires, mais dans les bureaux de la direction cette fois, pour lui faire entendre raison.

Correspondant LO

SNCF Montparnasse-Paris-Rive Gauche

## LE HIC... DU POSTE DE COMMANDEMENT TGV

Vendredi 6 septembre, vers 19 heures, sur le réseau SNCF Montparnasse, deux TGV se sont immobilisés près d'une heure, suite à une disjonction sur l'alimentation de la caténaire. Cela a entraîné le retard de pas moins de 27 TGV, conduisant à mettre en œuvre « l'engagement horaire garanti » de la SNCF, soit plus d'un millier de voyageurs à indemniser.

Normalement, dans un tel cas, le cadre permanent au poste de commandement de la gare Montparnasse intervient pour rétablir le courant haute tension le plus rapidement possible ainsi

que pour entrer en contact avec les agents de conduite, les aiguilleurs, les cheminots des gares et des triages. Or, rien de tout cela n'a été fait. Pourquoi ?

Six jours plus tard, une note du chef du poste de commandement faisait comprendre que la vraie raison de l'incident aurait été... l'ivresse d'un responsable, le rendant à ce moment incapable d'une quelconque réaction. Et le chef, de se déclarer « atterré » car la chose serait fréquente.

Cela aurait de quoi faire rire si les tâches de ce poste n'impliquaient pas la sécurité de la cir-

culcation des trains, pour les cheminots comme pour les voyageurs. Le chef s'est toutefois contenté d'une remontrance aux cadres et maîtrises impliqués, rappelant seulement que c'était la seconde fois qu'une telle situation se produisait et qu'il espérait qu'il n'y en aurait pas une troisième. Tous les cheminots du rang, sanctionnés sans indulgence pour des manquements autrement moins sérieux et sans conséquence sur la sécurité, ont apprécié...

Correspondant LO

SNCF Ligne C du RER - Région parisienne

## LA DIRECTION FAIT MARCHÉ ARRIÈRE... ET EN VITESSE !

Fin septembre, un conducteur de train sur la ligne C du RER, responsable CFDT et militant de Lutte Ouvrière, a été menacé d'une sanction (blâme avec inscription au dossier) suite à un échange de journées de travail, en juillet dernier, avec un de ses collègues.

Cet été tout s'était bien passé, comme d'habitude, car les arrangements de ce type se font, au su de la direction, tous les jours entre conducteurs. Cela fait partie des us et coutumes du service banlieue, car cela permet de rentrer chez soi au lieu d'être obligé de dormir dans les foyers vétustes de la SNCF.

Mais fin septembre, le directeur du dépôt de Paris Sud-Ouest a adressé à notre camarade - et à lui seul - une « demande d'explication écrite » sur l'arrangement en question. Notre camarade a refusé de répondre par écrit mais s'est expliqué oralement avec son chef direct, le patron de la ligne C du RER.

Vendredi 20 septembre pourtant, il recevait une convocation chez ce même patron, à Brétigny-sur-Orge (Essonne), pour le mercredi 25 septembre, à 9 heures. Il le faisait aussitôt savoir autour de lui. Sans tarder, les syndicats CGT, FO, SUD-Rail,

lui manifestaient leur totale solidarité et lui proposaient de l'accompagner face au patron. Le lendemain samedi, des jeunes conducteurs qu'il avait soutenus fin 2001 et début 2002 rédigeaient spontanément un « avis », appelant tout le monde à l'accompagner devant le patron et déclarant : « Il a besoin de nous comme nous avons besoin de lui ».

Le 25 septembre, plus de soixante conducteurs (sur les 240 du secteur) étaient présents à Brétigny, sur leur temps de repos. Tous se déclaraient partants pour aller jusqu'à la grève sans préavis et ceux qui travail-

RATP Région parisienne

## GRÈVE POUR LA DÉFENSE DU RÉGIME MALADIE

Le 25 septembre, les agents de la RATP étaient appelés, par la seule CGT, à une journée d'action avec débrayages sur les salaires et surtout contre l'attaque de la direction sur le régime maladie spécifique à la RATP. La direction demande aux syndicats de signer un protocole d'accord afin de « cadrer » des négociations, qui restent à venir, sur la transformation du régime maladie.

Ce régime maladie a été institué en 1950, un an après la constitution de la RATP. Les agents en activité bénéficient d'une gratuité totale des soins à condition de passer soit par des centres de soin de la RATP. Il n'y a aucune cotisation, le régime maladie est entièrement pris en charge par le budget de la RATP.

Depuis quelques années les directions locales refusent de plus en plus la possibilité que les agents consultent sur le temps de travail (ce qui était leur droit compte tenu des horaires). Et comme les agents habitent de plus en plus loin et que les délais pour obtenir un rendez-vous médical sont longs, tout ceci a abouti à une désaffection des centres de soins. La direction a donc procédé à la fermeture de la moitié d'entre eux, ce qui ne fait que renforcer le phénomène.

Alors, cyniquement, la Régie, se propose de « moderniser » le système de soins. Comment ? En proposant aux agents de pouvoir se faire soigner n'importe où en échange de la création d'une caisse maladie (qui n'existe pas actuellement) qui rembourserait sur la base du régime général de la Sécurité sociale, le reste étant pris en charge par une « complémentaire santé » d'entreprise, qui serait obligatoire, et qui serait entièrement subventionnée (du moins dans un premier temps) par la RATP. Le système serait différent, mais les agents n'y per-

draient rien. Dans ces conditions, pourquoi en changer ?

Le but de la direction est de ramener par étapes le personnel RATP au régime général, c'est-à-dire avec des remboursements limités, sauf quand ils sont couverts par des cotisations du personnel. Elle applique la politique des gouvernements successifs qui veulent supprimer les régimes spéciaux et rendre indispensable le recours à une couverture complémentaire santé. A terme, cela garantit aux groupes financiers leur entrée dans le système, par le biais des assurances santé, qui se substituent de plus en plus aux mutuelles.

Le but est aussi que la RATP devienne une entreprise comme les autres, éventuellement privatisable, sans que des repreneurs éventuels soient arrêtés par un régime de santé trop cher à leurs yeux.

Dans l'immédiat, pour beaucoup d'agents, surtout les plus jeunes, ces questions de régimes santé sont complexes et ils se mobilisent peu là-dessus. De plus, à l'exception de la CGT et des Indépendants, les autres syndicats ont fait campagne pour la signature du protocole d'accord. Ils y voient l'assurance de postes d'administrateurs du fait du mode d'attribution des sièges prévu. Pourtant, et bien que lancé par la CGT seule, l'appel à la grève du 25 septembre a été mieux suivi que ne l'ont prétendu les médias, en particulier sur plusieurs lignes de métro, mais moins sur les bus.

En tout cas le personnel a tout intérêt à se défendre contre un nouveau recul qui le menace, car c'est bien de cela qu'il s'agit, même si la RATP et le gouvernement derrière elle ont choisi d'attaquer par étapes et en commençant par le système de santé.

Correspondant LO

laient se préparaient à s'y mettre.

Devant l'attitude intransigente de la direction, sur proposition de l'un des présents, il était décidé par un vote à main levée d'occuper le poste d'aiguillage A de Brétigny et de lancer un appel général par la radio sol-train à l'arrêt des trains Banlieue Fret et Grandes lignes voyageurs, sur l'axe Paris-Austerlitz-Orléans-Tours-Limoges. Cela revenait à bloquer toute la circulation de tous les trains. Un conducteur ayant compris l'appel à l'arrêt général répondait aussitôt : « Je n'ai pas tout entendu mais je suis arrêté et j'attends que l'on me dise de

repartir ». En même temps, appel était fait à fermer tous les signaux et à occuper les voies jusqu'à ce que la direction cède. Les aiguilleurs du poste A étaient totalement solidaires, ainsi que des cheminots qui travaillaient sur la voie. Bref, il y avait de l'ambiance...

Devant une telle situation, il a suffi de vingt petites minutes pour que la direction s'engage à retirer la sanction.

Tous les travailleurs s'en souviendront !

Correspondant LO

EDF-GDF

**A la veille du 3 octobre, on ne pouvait évidemment connaître les résultats de cette journée de grève et de manifestation. Mais tout indiquait qu'elle serait un succès. Partout, dans les centres parisiens comme en province, on constatait la volonté du personnel de venir massivement, et nombre de salariés militaient pour la grève.**

Des autocars étaient loués, des trains affrétés, et les moyens de transports prévus s'avéraient parfois insuffisants. Bien des salariés qui ne manifestent ou ne font pas grève d'habitude affirmaient leur volonté de participer à cette journée. Dans les services de la direction générale, des cadres avaient prévu de manifester (parfois en prenant un jour de congé) : ce qui serait leur première manifestation !

Chacun s'attendait donc à un succès. Mais la question était déjà celle de la suite.

Jusqu'à présent la direction d'EDF, par la voix de son président a affirmé, devant une commission parlementaire, son souhait de s'attaquer aux régimes des retraites des agents, en créant une caisse indépendante d'EDF, en « l'adossant au régime général », c'est-à-dire en supprimant les avantages spécifiques des électriciens et gaziers, et en augmentant les cotisations.

Il s'agit pour le moment d'une déclaration d'intention, aucune mesure n'a encore été prise, aucune date fixée. Il y a cette menace affirmée par la direction que l'attaque sur les retraites doit être un « préalable à l'ouverture du capital », mais qu'elle aura lieu de toute façon, même en cas de retard de ladite ouverture.

Après le 3 octobre, le président d'EDF, Roussely, et son compère de GDF, Gadonneix, vont probablement devoir laisser passer un peu de temps. Mais lorsqu'ils trouveront un moment favorable, ils attaqueront de nouveau.

Le personnel d'EDF ne peut donc en rester là. Il faut obtenir la garantie que ni EDF ni GDF ne s'en prendront à nos retraites, et donc rester mobilisés et prêts à « remettre ça ». Car la grève et la manifestation du 3 octobre auront sans doute montré que le personnel d'EDF-GDF représente une force considérable, présente dans tout le pays, qu'elle bénéficie de la sympathie de l'ensemble du

monde du travail, et que le « tous ensemble » de 1995 pourrait se retrouver à l'ordre du jour.

Un peu partout, dans la région parisienne en tout cas, des réunions sont prévues, dans le cadre syndical, au lendemain du 3 octobre, ou dans la semaine qui suit, pour tirer les conséquences de la journée et examiner la suite à donner au mouvement.

Mais il y a de sérieux problèmes du côté des directions syndicales. Ces dernières ont appelé ensemble à la grève et à la manifestation, ce qui a évidemment pesé en faveur du succès. Mais la fermeté au sommet est-elle équivalente à celle qu'on trouve à la base ? Ce n'est un mystère pour personne qu'au sommet de la CGT (mais il n'y a pas qu'elle) la Fédération n'est pas toujours très « claire ». Denis Cohen, le secrétaire CGT de la Fédération de l'énergie, avait bien trouvé une idée consistant à prélever une taxe sur le transport de l'énergie pour financer la future caisse de retraite. L'ennui c'est que cette « riche idée » implique la création d'une caisse de retraite qui jusqu'à présent n'existe pas... et que précisément le personnel combat. Ces propos, qui allaient dans le sens de la direction, ont été ensuite démentis.

Admettons, mais ce n'est non plus un secret pour personne que certains syndicalistes se verraient avec plaisir dans le rôle de gestionnaires de cette caisse de retraite indépendante d'EDF, que le président appelle de ses vœux. Ajoutons que durant les jours précédant la manifestation, dans la région parisienne, les tracts syndicaux, dénonçant – à juste titre – la menace d'ouverture du capital, ne parlaient guère – voire plus du tout – du problème des retraites, ce qui est tout de même ce qui tient le plus à cœur aux salariés.

Beaucoup de travailleurs d'EDF et de GDF partagent le sentiment que la journée du 3 doit être un début, qu'il faut se préparer à faire grève et à manifester de nouveau. Le personnel a la force de faire reculer la direction. Il a aussi la force, si besoin est, de ne pas se laisser mener en bateau par des dirigeants syndicalistes qui prétendent le représenter.

Correspondant LO

## Prélude à l'ouverture du capital d'EDF et de GDF

# LA PRIVATISATION DE LA COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE ET LES LICENCIEMENTS À LA SNET

La Compagnie Nationale du Rhône, dont la fondation remonte à 1921, bien avant la constitution d'EDF donc (1946) gère une quinzaine de barrages et centrales hydroélectriques sur le Rhône, dont Génissiat, Donzère-Mondragon, etc. Elle représente aujourd'hui, malgré l'importance de ses installations, à peine 3 % environ de la production électrique du pays (à cause du poids écrasant du nucléaire). Mais malgré tout, c'est un beau « gâteau », construit et amorti depuis longtemps.

Ces installations, bien que dépendant d'un organisme juridiquement différent, étaient exploitées par EDF. Dans les faits il n'y avait aucune différence entre les installations d'EDF et celles de la CNR. Jusqu'au jour où on a décidé de privatiser partiellement la CNR. Depuis l'an dernier, le groupe Suez, par le biais de sa filiale Electrabel, est devenu le « partenaire commercial » de la CNR. Maintenant, et ce avant le début de 2003, le groupe Suez devrait devenir l'actionnaire privé et probablement majoritaire de la CNR. Les jeux ne sont pas encore faits, ou du moins pas encore connus.

Electrabel-Suez devrait acquérir prochainement 25 % du

capital, mais il se pourrait que sa participation dépasse les 50 %. Qui sont les vendeurs ? Le Conseil général du Rhône, la SNCF et aussi... EDF ainsi que des collectivités locales de la région... Île-de-France. Grâce à Electrabel, le groupe Suez, qui s'apprête à entrer dans le capital de Gaz de France (dont l'ouverture, contrairement à EDF, a déjà été décidée) va constituer un groupe produisant à la fois du gaz et de l'électricité. Cela permet d'offrir des services « multiénergie » que certains gros clients demandent. Et pendant ce temps EDF a reçu l'autorisation d'acheter des compagnies produisant du gaz, de façon à pouvoir lui aussi honorer des commandes « multiénergie ». Et c'est ainsi que GDF + un secteur électrique va se trouver en concurrence avec EDF + un secteur gazier... alors qu'il y a peu de temps, il existait une entreprise EDF-GDF produisant à la fois électricité et gaz ! Voilà à quelles absurdités mènent les appétits des capitalistes qui veulent à toute force créer une apparence de libre concurrence, là où il n'y en avait pas pour pouvoir introduire le capital privé dans la caisse des entreprises publiques.

En même temps que les manœuvres autour de la CNR, il

y a les licenciements annoncés à la SNET. Cette dernière société est la filiale électrique des Charbonnages de France (hors EDF donc). La plupart des 1 243 salariés sont d'anciens membres des charbonnages reconvertis. Signalons aussi au passage que le PDG de la SNET est un certain André Sainjon, ex-dirigeant syndical de la CGT, qui a trouvé là un point de chute certainement bien rémunéré, mais pas particulièrement reluisant. La SNET a ouvert son capital il y a un peu plus d'un an au groupe espagnol Endesa. Ce dernier, qui contrôle 30 % du capital trouve que la SNET n'est pas suffisamment rentable et prévoit 26 % d'emplois supprimés, soit 327 salariés. Ces derniers seront probablement repris par les Charbonnages. Mais Endesa devrait voir sa part du capital portée prochainement à plus de 50 %. Quelle nouvelle vague de suppressions d'emplois s'ensuivra-t-il ?

En tout cas, les affaires de la CNR et de la SNET augurent mal de ce que pourrait être une ouverture du capital d'EDF pour les salariés.

André VICTOR

## FRANCE TÉLÉCOM Thionville (Moselle)

# SERVICE PUBLIC ? IL N'Y A PAS D'ABONNÉ AU NUMÉRO DEMANDÉ

Un des deux centres de renseignements téléphoniques de France Télécom (« le 12 ») qui existaient en Moselle, l'un à Metz (80 personnes) l'autre à Thionville (24 personnes), à 30 km de Metz, va être supprimé.

Lundi 16 septembre, les syndicats ont reçu par fax une convocation pour une réunion avec la direction. Comme elle ne comportait aucun ordre du jour, les syndicats ne s'y rendirent pas. Le lendemain, la direction apprenait au personnel que le « 12 » de Thionville allait fermer ses portes d'ici la fin de l'année.

La direction est plutôt vague sur l'avenir du personnel : elle parle de mutations, soit sur Thionville soit sur la plate-forme Wana-doo de Metz avec des trajets supplémentaires. Aussitôt le personnel a fait grève, comme celui du centre de Metz, et appelé la population à le soutenir en faisant signer des pétitions qui se sont remplies toutes seules. Mais la

direction n'a rien voulu savoir et maintient sa décision.

L'ambiance est plus que tendue, la direction se comporte comme n'importe quel patron privé. Plusieurs crises de nerfs ont eu lieu à Thionville, les agents étant constamment sous pression. Cette tension est sensible dans tous les centres de France Télécom. Ainsi, autrefois, ceux qui voulaient des mutations étaient classés comme instables, aujourd'hui celui qui reste à son poste est regardé de travers. Et la privatisation, organisée par le gouvernement Jospin, a empiré les choses.

Pour les usagers, la fermeture du « 12 » à Thionville s'inscrit dans la logique de liquidation des centres de renseignements avec opérateurs. Officiellement, avec le boom des portables dont, en plus, le service de renseignements est séparé de ceux du téléphone fixe, il y a de moins en moins d'appels pour le « 12 ».

Mais surtout la direction explique qu'avec la mise en place de l'annuaire vocal automatisé (AVA) le trafic va encore diminuer. Ce nouveau dispositif, prévu pour avril prochain, promet une belle pagaille pour les usagers désirant obtenir un renseignement téléphonique : pour faire comprendre au robot le numéro de Dupont ou Durand, pas trop de problème... mais allez demander à l'AVA un nom mosellan (par exemple) avec... un accent corse ! Le robot n'a pas fini de faire des blagues aux usagers, comme beaucoup d'agents l'ont constaté en essayant par eux-mêmes. On va nous rejouer la version moderne du sketch de Fernand Raynaud du 22 à Asnières !

Mais cela est le cadet des soucis de la direction qui n'a comme objectif que de supprimer des postes pour combler les pertes colossales que sa politique a entraînées.

**Aventis Romainville**  
(Seine-Saint-Denis)

## PLAN DE REDEPLOIEMENT VERS L'ANPE

Jeudi 26 septembre, lors d'un Comité central d'entreprise extraordinaire, la direction d'Aventis a annoncé 559 suppressions d'emplois sur 1100, et d'ici mi-2005 le désengagement total d'Aventis du centre de recherche de Romainville, en banlieue parisienne.

En juillet, 85 postes ont été externalisés pour créer la société Proskelia qui travaille sur la maladie de l'os, sur le site de Romainville. Aujourd'hui la direction voudrait externaliser de la même manière 85 postes pour le domaine des anti-infectieux.

Après la vente de quatre bâtiments administratifs, Aventis parcelle l'usine à grand renfort de grilles, de portes d'entrée supplémentaires, afin d'isoler les bâtiments les uns des autres. La direction voudrait faire miroiter au personnel que sera créé un parc technologique avec des sociétés qui sont encore inconnues de tous, voire virtuelles !

Dès le jeudi 27, dans l'après-midi, près de 500 personnes sont venues contester les nouveaux plans d'Aventis, en plusieurs assemblées du personnel successives.

Le lendemain, à la place de la réunion du Comité d'entreprise, le représentant de la direction a dû s'expliquer devant le person-

nel réuni. Et comme il ne donnait aucune garantie au personnel sur son avenir, cette séance s'est prolongée jusqu'à 23 heures, jusqu'à ce qu'il soit proposé une nouvelle réunion avec les délégués.

Le seul engagement qu'a pris le représentant de la direction, c'est « qu'il n'y aura pas de licenciement sec ». Il a eu le culot de dire « qu'après le départ d'Aventis en 2005, il y aura plus d'emplois sur le site qu'aujourd'hui ».

Il est inadmissible qu'une entreprise qui fait ainsi des super-bénéfices (en augmentation de 35 % pour le premier semestre 2002) supprime un centre de recherche de 1100 emplois.

A Romainville, le personnel et les syndicats continuent, comme depuis quatre ans, de s'opposer aux plans d'Aventis destructeurs d'emplois. Les syndicats CGT et FO appellent à la manifestation du 3 octobre. Il faut contraindre la direction d'Aventis à garantir les emplois, par une mobilisation du personnel de Romainville mais aussi des travailleurs de Vitry, d'Alfortville, de la Croix-de-Berny en région parisienne, et de ses usines de production de province.

Correspondant LO



Fin juin, Alcatel avait 4 milliards 800 millions en caisse et un endettement de 1,3 milliard. Comme l'a dit la direction, lors de la dernière réunion du Comité central d'entreprise, c'est une situation correcte. Tchuruk, le PDG du groupe, a annoncé qu'Alcatel continuait de prendre des parts de marché même si, toujours selon son représentant à Alcatel-CIT, le groupe vit en « apnée » et qu'il faut survivre sans gaspiller le « cash » pour être capable de redémarrer. Mais pour ne pas gaspiller son « cash », comme elle dit, la direction veut réduire les coûts dans tous les domaines en continuant notamment sa politique de réduction des effectifs.

Les annonces récentes faites par Alcatel de supprimer encore 9 000 emplois dans le groupe se traduiraient par la suppression de 200 emplois sur le site de Vélizy d'ici la fin de l'année par rapport à l'effectif d'août 2002. Dans le groupe l'effectif aura été réduit de 1 094 personnes en un an, passant de 9 175 en janvier à 8 081 en décembre si la direction réussit son coup.

Elle voudrait bien continuer à réduire les effectifs par la méthode « douce », soit en vendant ses usines comme elle l'a fait à Cherbourg, soit en appliquant des « mesures d'âge » faisant partir les salariés de 55 ans et plus. Mais il n'y a plus grand-chose à vendre et les plus de 55 ans sont quasiment tous partis ou sur le point de partir.

A Vélizy, 40 salariés de

**ALCATEL-CIT Nanterre**  
(Hauts-de-Seine)

## LA DIRECTION ANNONCE LA COULEUR

moins de 55 ans ont tout de même été poussés vers la porte par Alcatel-CIT, accusés soit d'incompétence, soit de refuser d'évoluer. Ils ont quitté l'entreprise après un accord de transaction. Ces méthodes sont également pratiquées à Nanterre.

Pour continuer à « dégraisser » sans vague et sans plan social, la direction a demandé leur concours aux organisations syndicales présentes au CCE, par un « accord sur la méthode

qui définirait les moyens de régler les sureffectifs dans un groupe de concertation ». Ce point sera discuté lors d'un prochain CCE. On verra si des syndicalistes osent se lancer dans cette aventure...

En attendant, dans les établissements, à Nanterre et à Vélizy, il y a eu des réactions des travailleurs et il n'est pas certain que ces nouveaux mauvais coups contre l'emploi puissent aboutir.

### Exploitation sans frontières

Tandis qu'Alcatel annonce encore 9 000 suppressions d'emplois sous prétexte de difficultés financières, le groupe continue à faire son beurre. Ainsi en Chine, tout va bien pour Alcatel-Shanghai Bell qui

fabrique du matériel spécifiquement destiné aux pays pauvres et reçoit des aides à l'exportation de la part de l'État chinois, sans parler des faibles salaires que reçoivent les ouvriers chinois...

### Une suppression d'emploi qui ne passe pas en douceur

Sur le site de Nanterre, un travailleur du service formation-clients a été accusé à tort de falsification de documents par son chef. Il est menacé d'être licencié pour faute grave. Seulement, ce travailleur n'a pas accepté d'être accusé ainsi, il a rendu son problème public en informant ses collègues et les syndicats.

Du coup, le jour de l'entretien préalable, nous étions 150 à l'accompagner et 180 à l'attendre à la fin de l'entrevue.

La direction doit rendre son « verdict » d'ici à 30 jours. Mais il a déjà été décidé de faire circuler une pétition soutenue par toutes les organisations syndicales de Nanterre, car il ne faudrait pas laisser croire à la direction que nous avons jeté notre cri avant d'accepter sa décision. Nous sommes, au contraire, fermement décidés à obtenir la levée de toute menace sur notre camarade.

Correspondant LO

**Saint-Chamond (Loire)**

## SÉRIE NOIRE POUR LES EMPLOIS

**Lundi 23 septembre, une cinquantaine de travailleurs de l'entreprise Trouillet s'invitaient au Conseil municipal de Saint-Chamond (Loire). Ils désiraient attirer l'attention des élus de la ville sur leur situation.**

Pour eux, la mauvaise nouvelle est venue à la fin de leurs congés d'été : pas de paye car les caisses étaient vides. Depuis, l'entreprise a été mise en redressement judiciaire.

Après une vague de licenciements en 1995, cette entreprise de 365 salariés (dont 175 à Saint-Chamond), qui fabrique des remorques de poids lourds, a fonctionné cahin-caha. Aujourd'hui, les travailleurs ne savent pas trop ce qu'ils vont devenir.

On peut se demander où est passé l'argent amassé par ces patrons lorsque le marché des

poids lourds était en expansion. Où la famille Trouillet a-t-elle placé cet argent ? Dans quelles bonnes ou mauvaises affaires ? Aujourd'hui les patrons affirment que les caisses sont vides et ce sont les travailleurs qui paient les pots cassés.

Malheureusement, le cas Trouillet vient après d'autres attaques contre les travailleurs, dans d'autres entreprises de la ville.

Nitech a fermé ses portes et ses 35 salariés se sont retrouvés au chômage. Cette entreprise avait reçu de substantielles aides, directes ou indirectes, pour s'installer sur la ville lors de sa délocalisation. Le groupe hollandais Stork, auquel elle appartenait, avait

pourtant les moyens de garantir les salaires de tous les ouvriers jusqu'à ce qu'ils trouvent un autre vrai emploi. Non seulement Stork ne l'a pas fait, mais il n'a pas remboursé un seul centime des aides reçues.

Mikava, entreprise de confection et de vente, a été mise en redressement judiciaire. Il y a quelques années, elle avait déjà défrayé la chronique des licenciements. Les ouvrières de la confection, externalisées chez un sous-traitant, avec des conditions de travail déplorables, s'étaient toutes retrouvées à l'ANPE.

Depuis, la confection est partie se réaliser au Maghreb, où les patrons français payent leurs ouvrières avec un lance-pierres.

Maintenant, ce sont les soixante emplois du siège, mais aussi ceux des centaines de démonstratrices-vendeuses, réparties dans tout le pays, qui sont menacés.

A l'époque florissante, les patrons de Mikava ont gagné beaucoup d'argent sur le dos de leurs employées et ont même dû se constituer une fortune personnelle. C'est cette fortune qu'il faudrait saisir pour la verser aux ouvrières, pour compenser une partie de leurs pertes.

Cleri, une petite entreprise de chaudronnerie, née de l'externalisation d'une partie des usines Creusot-Loire, a aussi été mise en redressement judiciaire. Fin juin, les travailleurs n'ont pas touché leur

paye : il paraît que les caisses étaient vides.

Les patrons successifs de cette entreprise se sont contentés d'encaisser les profits, négligeant les investissements, même les plus élémentaires. En plus de conditions de travail déplorables, les travailleurs de Cleri ont subi le blocage de leur salaire.

Les statistiques nationales du chômage ont pointé une augmentation de 0,8 % du nombre de chômeurs : dans une ville comme Saint-Chamond, ce pourcentage est bien plus fort. Face à de telles attaques, c'est une riposte massive des travailleurs qui s'imposerait.

GUADELOUPE

# LA GRÈVE DES TRAVAILLEURS DE LA CENTRALE THERMIQUE

La grève des travailleurs de la CTM ( Centrale thermique du Moule) – Le Moule est une ville du nord de la Guadeloupe – dure depuis plus de quinze jours. Les travailleurs réclament le statut des industries électriques et gazières. Jusqu'à présent, le directeur de la Centrale refuse catégoriquement de leur accorder ce statut. La grève se poursuit donc. Et comme la CTM produit 30 % de l'énergie électrique de l'île, l'EDF organise des délestages tournants. Périodiquement donc, des quartiers et des villes entières sont privés d'électricité.

La CTM est une centrale qui fonctionne à partir de la bagasse ( résidu de la canne à sucre) relayée par du charbon. Elle regroupe 34 ouvriers. Une bonne partie d'entre eux est syndiquée à la CGT-G qui dirige le mouvement. L'argument principal de la direction est que ces ouvriers ne produisent pas d'électricité mais de la vapeur ? ? !... Mais il suffit qu'ils arrêtent de « produire de la vapeur » pour que, comme par hasard, il n'y ait plus d'électricité dans une bonne partie de l'île.

Une première grève avait été déclenchée en décembre dernier et avait duré vingt

jours. Ensuite, après de multiples démarches, les travailleurs avaient obtenu l'accord du préfet de l'époque qui s'était plaint lui-même de l'attitude de la direction de la CTM auprès du procureur de la République. Ils avaient même obtenu l'accord écrit du ministre délégué à l'Industrie sous le gouvernement Jospin, puis celui du nouveau gouvernement Raffarin. Les pouvoirs publics reconnaissent donc aux travailleurs le droit légitime et légal de la CTM d'obtenir le statut des industries électriques et gazières. Seul le directeur s'y oppose. La Fédération CGT-G de l'Energie vient de publier une déclaration faite aux douanes par le directeur de la CTM et l'activité notée dans la déclaration à propos de la CTM est bien « production et distribution d'électricité ». Là, il n'est plus question de « vapeur ».

Alors, devant le refus et la mauvaise foi de la direction et face aux atermoiements de l'État dont la pression sur le directeur est bien molle, les travailleurs sont décidés à poursuivre la lutte. Ils sont regroupés quotidiennement en piquet de grève devant la Centrale. A plusieurs reprises ils ont, par voie de tracts et de

déclarations sur les ondes, expliqué les raisons de leur mouvement et de leur colère à la population. Celle-ci semble dans l'ensemble comprendre le mouvement et supporter tant bien que mal les coupures. La situation faite aux travailleurs de la CTM lui paraît bien comme elle est : injuste. Et d'autant plus injuste en effet que l'entreprise réalise 6 milliards de centimes de bénéfices ( en francs) alors que le coût du passage au statut des industries électriques et gazières est évalué à 500 millions de ces mêmes centimes. Alors, quand le patron parle de fermer l'entreprise et fixe des ultimatums, ce ne sont pour l'instant que des menaces pour tenter de casser le moral des grévistes.

Seuls, pour le moment, le lobby patronal, ou la présidente du Conseil régional, Lucette Michaux-Chevry, font porter aux grévistes la responsabilité de la « dégradation de l'économie » ou encore « la baisse de la fréquentation touristique. » C'est le leitmotiv habituel de ces gens-là. Que ne s'en prennent-ils au patron de l'entreprise qui est le seul responsable de la colère des travailleurs, de la grève et de sa durée !

Eaux de Volvic  
(Puy-de-Dôme)

# DEUX SEMAINES DE GRÈVE POUR LES SALAIRES

**A proximité de Clermont-Ferrand, au pied des volcans, le personnel de l'usine des Eaux de Volvic – surtout les équipes de production – a fait grève depuis lundi 16 septembre pour obtenir une augmentation de salaire.**

C'est l'usine principale qui était touchée par la grève lancée par la CGT, fortement majoritaire dans l'entreprise. La CFDT y a participé du bout des lèvres les deux premiers jours, puis a laissé tomber. Si les grévistes n'étaient pas majoritaires : 150 environ sur 400 salariés, leur grève a gêné de plus en plus la production. A l'autre petite usine, les services commerciaux ont eu leur activité réduite. Quant aux expéditions à l'exportation, notamment vers l'Allemagne, elles ont été fortement perturbées, bien que la direction prétendait le contraire.

Les horaires se font en équipes de 3 X 8 et de journée. Les lignes de production sont spécialisées pour l'exportation ou les commandes intérieures, surtout vers les grandes surfaces. Les ouvrières sont les plus nombreuses dans les salles d'emballage. Des jeunes embauchés touchent des salaires autour de 1 150 euros (7 500 F) en moyenne car selon les lignes de production appelées A, B ou J, le salaire est différent.

C'est cette question des salaires qui a déclenché la lutte. Que ce soit à la fabrication des bouteilles, chez les agents de maintenance, à la désinfection, les caristes ou en logistique, tous sont moins payés que leurs camarades de travail d'Evian. Ils font le même travail, et ils ont le même patron : la société Danone.

Le groupe Danone se porte très bien. C'est l'un des trusts mondiaux de l'agroalimentaire qui possède des produits laitiers, des usines de biscuiterie, et les eaux dont Evian et Volvic. Ses bénéfices sont considérables : 61 millions d'euros (400 millions de francs) déclarés en 2001 uniquement pour le secteur boissons.

La production augmente constamment. Les machines sont de plus en plus perfectionnées, d'où des réorganisations et des suppressions de postes qui ont fait augmenter la productivité, mais les salaires n'ont pas suivi.

La direction a multiplié les manœuvres contre les grévistes tout en prétendant que la grève ne la gênait pas. Elle comptait sur les stocks, mais ceux-ci ont fondu. Elle a envoyé un huissier constater le blocage des camions par le piquet de grève. Elle a voulu faire croire qu'elle faisait un compromis simplement en acceptant d'avancer à novembre la date des réunions paritaires pour discuter des salaires, ce qui était prévu en décembre.

La direction a également publié des communiqués mensongers sur le niveau des salaires en affirmant que la moyenne de ceux-ci à Volvic serait de 2 337 euros (15 000 francs) sans dire que cela inclut aussi l'encadrement et qu'il s'agit de salaires brut. La moyenne véritable pour des centaines d'employés et d'ouvriers reste en réalité en dessous de 1200 euros (8000 francs) net.

A la fin de la deuxième semaine de grève, la direction parlait d'augmenter seulement des primes de postes et de façon dérisoire : 0,80 euros alors qu'à Evian, elle est de 17,24 euros. Pour se justifier la direction déclarait « c'est normal puisque ce n'est pas le même coût de la vie qu'en Auvergne » ! Enfin, concernant le paiement des jours de grève, elle proposait la récupération par le travail le samedi. C'est ce qu'elle appelle « avancer d'un pas ».

Vendredi 27 septembre au soir, la direction acceptait enfin de négocier, mais uniquement sur la question des primes. Il y aura une augmentation de 93 euros net sur la prime de panier pour ceux en équipes, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> mai 2002. De plus des tickets restaurant seront accordés à prix réduit, la direction en payant une bonne partie. Les grévistes ont alors décidé de reprendre le travail.

Ile de la Réunion

# LES EMPLOIS-JEUNES EN LUTTE

A la Réunion, à plusieurs reprises, les jeunes embauchés en « emplois-jeunes » sont descendus dans la rue pour se rappeler au bon souvenir du gouvernement. Même si dès le départ ils savaient à quoi s'attendre puisque ces contrats créés par la gauche en 1987 étaient prévus pour cinq ans maximum, ils n'entendent pas maintenant se faire jeter de leur travail comme des malpropres, et ils ont raison.

Ces jeunes travailleurs qui sont au moins sept mille à la Réunion, c'est-à-dire autant que le nombre de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail, ont le sentiment justifié d'assumer des tâches utiles, que ce soit dans les écoles ou dans les quartiers. Alors, il n'y a aucune raison qu'ils ne conservent pas leur emploi, surtout après une période d'essai qui a duré les cinq ans de leur contrat, où ils ont eu tout le temps d'apprendre et de faire appré-

cier leur travail.

Le ministre de l'Outre-mer, Girardin, a affirmé que les emplois-jeunes coûtaient trop cher à l'État. C'est pourquoi le gouvernement ne les reconduira pas, a-t-elle dit, ajoutant avec cynisme qu'elle en avait assez de voir des jeunes ayant un bac ou une licence passer leur journée à faire des photocopies ! Elle a simplement oublié de préciser qu'elle ne plus ne prévoit rien comme alternative et surtout pas de contraindre le patronat à embaucher. Pour ces ministres payés à hauteur de 13 300 euros mensuels, peu importe finalement de couper les vivres à des salariés disposant d'à peine le SMIC.

Beaucoup d'emplois-jeunes risquent fort de ne pas retrouver de travail d'autant qu'ils ne pourront pas prétendre aux contrats-jeunes créés il y a peu par la droite et qui subventionnent les patrons qui embaucheraient des jeunes

de moins de 22 ans. De toute façon les patrons n'embaucheront pas plus qu'ils ne l'ont fait jusque-là. Ils feront plutôt appel au surtravail de ceux qui sont déjà embauchés comme le permet le gouvernement Chirac-Raffarin qui vient de déplaçonner le nombre d'heures supplémentaires autorisées.

Il n'y a pas que les emplois-jeunes qui ont à craindre pour leur avenir. Tous les travailleurs en contrats précaires sont dans ce cas. Il y a par exemple des milliers d'employés communaux, dont seuls 20 % sont titularisés. La seule promesse faite par Girardin est la création de « groupes de travail ». Autant dire du vent !

Les emplois-jeunes ont raison de montrer leur mécontentement. C'est dans la rue et en amplifiant leur protestation qu'ils se feront entendre du gouvernement et pourront le faire reculer. Ce qui est vrai aussi pour l'ensemble du monde du travail.

# ATTAQUES EN CASCADE CONTRE L'EMPLOI

Les annonces de suppressions d'emplois s'accroissent. Rien que le 1<sup>er</sup> octobre, on en annonçait 1 200 chez Hewlett-Packard, le géant de l'informatique, 190 chez Saint-Gobain-céramiques, 280 dans la région lyonnaise chez Infogrames, premier éditeur européen de jeux vidéo. Sans parler des plans plus anciens, mais qui ne datent que de quelques semaines ou de quelques mois comme chez Whirlpool à Amiens (365 emplois supprimés), Daewoo en Lorraine (229), Bull à Angers (426) et les « poids lourds » TotalFinElf (1 500 d'ici 2005) et Alcatel (plus de 20 000 licenciements sur l'ensemble du groupe en France et à l'étranger).

A cela s'ajoutent évidemment toutes les fins de contrats de travail précaire, qu'il s'agisse de contrats d'intérim ou à durée déterminée – comme ceux des 900 travail-

leurs renvoyés de Renault-Sandouville – qui ne portent pas le nom de licenciements.

D'ailleurs un certain nombre de patrons évitent ce terme pour mettre en avant les départs « au volontariat », les incitations à créer son entreprise, les reclassements, propositions toutes plus mensongères les unes que les autres, comme le savent bien, par exemple, les travailleurs de Moulinex.

Mais pas besoin de gratter beaucoup pour retrouver vite l'arrogance patronale : celle du président d'Infogrames, par exemple, rageant contre la loi de modernisation sociale – pourtant si timide – accusée de « non-assistance à entreprise en danger » parce qu'elle impose des discussions, et donc des retards, avant licenciements.

Pour eux, il est urgent de « renouer avec les profits », même s'ils font partie de grou-

pes florissants dont les affaires ont été exceptionnelles et qui, souvent, ont bénéficié de confortables subventions publiques comme Daewoo, entre autres.

Ce n'est pas l'État qui viendra les contredire : lui aussi, il fait des économies de personnel ; dans le même esprit que son prédécesseur mais moins dissimulé, le gouvernement Chirac-Raffarin annonce haut et fort la diminution du nombre des fonctionnaires ; la privatisation d'Air-France entraînera une diminution d'effectifs ; quant à EDF-GDF, la direction s'attaque aux retraites de ses salariés.

C'est bien d'une attaque d'envergure qu'il s'agit, celle du patronat et du gouvernement contre tous les salariés, quelles que soient les branches ou les régions, du privé comme du public. Et une attaque qui mérite une riposte à sa hauteur.

Sylvie MARÉCHAL

# LES CHÔMEURS MENACÉS PAR LE MEDEF

Cela fait un an et demi maintenant que chaque nouveau mois les chiffres officiels du chômage sont à la hausse. On en est maintenant à 2,3 millions de sans-emplois. Et voilà que les représentants du patronat regroupés au sein du MEDEF, s'indignent, non pas de cette augmentation et des drames qu'elle entraîne, mais de l'accroissement trop grand à leurs yeux du nombre de chômeurs indemnisés.

Les chiffres de l'UNEDIC font apparaître qu'à fin 1995 le nombre de chômeurs indemnisés, pour la plupart très faiblement, approchait les 44 %. Ce nombre tombait à 41 % en juin 1998, et le drame pour le patronat c'est qu'il serait remonté à 50 % à l'heure actuelle. Les responsables de l'UNEDIC envisageraient pour 2002 un déficit de l'assurance chômage supérieur à 3 milliards d'euros.

Aussi les responsables patronaux voudraient-ils au plus vite revenir sur une partie des mesures mises en route en 2001, en particulier la non-dégressivité des indemnités chômage, qui offre aux chômeurs une protection temporaire contre une baisse trop brutale de leurs ressources. Car auparavant ces indemnités chômage pour les chômeurs de moins de cinquante ans baissaient tous les six mois, et même tous les trois mois pendant des années.

Même si les conditions d'accès aux indemnités ont été

par ailleurs facilitées pour les chômeurs en contrat de courte durée, c'est scandaleux qu'aujourd'hui encore la moitié des chômeurs ne touchent rien. Et si l'on veut parler des causes premières du déficit actuel de l'UNEDIC il faudrait d'abord parler de la baisse de plusieurs milliards de cotisation que le patronat, avec l'appui du gouvernement Jospin, s'était alors octroyée.

Curieusement personne ne parle au moins de rétablir le taux précédent de cotisation des patrons qui sont pourtant bien ceux qui licencient. La seule solution envisagée par le patronat est de limiter le peu que reçoivent les chômeurs (qui voient alors leurs ressources amputées de 20, 30 % ou plus, par rapport à ce qu'ils touchaient en travaillant) et de faire retomber le plus rapidement possible leurs maigres indemnités. Rappelons que l'indemnité de fin de droit, dite ASS, seuil plancher des allocations de chômage, se monte à peine plus de 2 600 francs par mois.

Menacés plus que jamais par les plans de licenciements qui se multiplient, les travailleurs voient les patrons et leurs alliés se préparer à les priver des quelques protections financières existantes.

P.S.

# CHÈRE MÉDECINE !

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2002, il faut y regarder à deux fois avant d'appeler le médecin. Le remboursement de la visite à domicile est désormais fonction de sa justification médicale. Si le médecin juge que son patient ne peut se déplacer, l'assurance maladie remboursera 20 euros pour la consultation et 10 pour le déplacement. Sinon, le médecin pourra facturer un supplément non remboursable variable en fonction du déplacement.

Les syndicats de médecins et l'assurance maladie ont établi

une liste des cas types : seront remboursés les plus de 75 ans ayant une affection de longue durée, les personnes atteintes d'une maladie invalidante, celles qui bénéficient d'une allocation personnalisée d'autonomie, qui habitent loin du cabinet médical.

Tous les grippés qui tiendront encore debout et n'habiteront pas trop loin (qu'est-ce que cela veut dire ?) seront donc priés désormais d'aller faire la queue dans la salle d'attente du médecin ou de

payer le déplacement de leur poche.

Les caisses d'assurance maladie ont bien stipulé qu'ils s'agissait de diminuer le nombre de visites de 5 %. Et la caisse du Pas-de-Calais où les visites sont nombreuses (33,6 % des actes médicaux) a mis les points sur les i : pour elle, « les deux tiers des visites sont légitimes sur un plan individuel, mais pas médicalement ».

Cela doit être ce qu'on appelle l'humanisation de la médecine !

S. M.

# Après dix ans de subventions, LA DIRECTION FERME L'USINE !

**Mitsubishi**  
(Etrelles-Ille-et-Vilaine)

L'usine de fabrication de téléphones portables Mitsubishi d'Etrelles, dans l'Ille-et-Vilaine, va fermer avant la fin de l'année et supprimer plus de mille emplois. C'est d'autant plus choquant que, comme le rappellent les syndicats, il y a 11 ans, le président du Conseil régional Pierre Méhaignerie avait fait venir Mitsubishi à Etrelles à coups de subventions publiques et d'exemptions de taxes. Et après dix ans et plus de 11 millions de subventions, et alors qu'elle aurait dû s'acquitter pour la première année de la taxe professionnelle, la multinationale décide de délocaliser en Chine.

Depuis l'annonce de la fermeture, le 28 février dernier, la direction se permet des réflexions comme « vous êtes

jeunes, vous retrouverez du travail dans l'agro-industrie », autrement dit à l'abattoir, la seule grosse entreprise de la ville, où les conditions de travail et de salaires sont si désastreuses qu'il y a effectivement toujours de l'embauche, nombreux étant ceux qui craquent.

Mardi 1<sup>er</sup> octobre, l'usine était en grève et 200 travailleurs se déplaçaient à Paris pour manifester au Salon de l'auto et devant le siège du groupe à Nanterre.

Les syndicats CGT, CFDT et CGC avaient demandé le soutien de notre camarade Arlette Laguiller, ajoutant : « Vous avez toujours su, avec Lutte Ouvrière, être la porte-parole des laissés-pour-compte de l'ultra-libéralisme, et d'une voix forte ! »

Notre camarade s'est donc rendue au rassemblement devant le siège à Nanterre où l'accueil des travailleurs a été très chaleureux. S'adressant à eux tous, elle

leur a rappelé que dans sa campagne elle n'avait cessé de défendre l'idée qu'il nous faut imposer l'interdiction des licenciements collectifs, en particulier dans les entreprises qui font du profit. Ce qui fut chaudement applaudi. Evoquant les annonces de licenciements chez Alcatel, Aventis, Daewoo, Whirlpool, Danone, Moulinex, elle a souhaité que le monde du travail puisse se faire entendre, tous ensemble, pour créer le rapport de force qui seul, pourra faire reculer les patrons. A la question d'un militant syndical sur les subventions publiques déversées dans les poches de Mitsubishi, notre camarade a lancé : « Le patron doit les rendre intégralement et elles doivent être partagées entre vous » ce qui fut accueilli par des applaudissements et des cris d'approbation.

Les travailleurs exprimaient leurs sentiments de colère et d'écœurement. Ils en ont des



Arlette Laguiller au côté des travailleurs de Mitsubishi

choses à raconter après des années où ils ont travaillé sans se ménager, après des discours de la direction prétendument rassurants l'an dernier – « Des licenciements chez Philips, ce sont des marchés que nous récupérons et donc c'est bon pour notre entreprise ! » – pour arriver à l'annonce de la fermeture en

février. Et puis ces mois d'attente, nerveusement éprouvants : « On ne pense plus qu'à ça, on est obsédés ».

Aussi les œufs, le fumier et autres projectiles dont ils ont décoré la façade leur ont permis de montrer leur indignation. De nouvelles actions sont en préparation.